

République du Sénégal



Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

# **RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2018**

Mars 2019

COORDINATION CELLULE DES ETUDES ET DE PLANIFICATION

CEP - MESRI

Immeuble Adja Fatou Nourou DIOP , 3e étage Allées Papa Gueye FALL, Dakar  
Tél: +221 33 822 45 63 / Fax: +221 33 822 45 63 / BP: 36005 Dakar Sénégal

[www.mesr.gouv.sn](http://www.mesr.gouv.sn)

## TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS .....	4
LISTE DES TABLEAUX .....	5
LISTE DES FIGURES .....	6
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	7
MOT DE L'AUTORITE .....	9
<b>I. RESUME EXECUTIF.....</b>	<b>10</b>
Fiche synoptique des indicateurs clés du MESRI.....	15
<b>II. PRESENTATION DU MINISTERE.....</b>	<b>17</b>
1. MISSIONS DU MINISTERE.....	17
2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE .....	17
3. CONTEXTE .....	18
4. Diagnostic du secteur.....	19
a. Problématique.....	19
b. les partenaires techniques et financiers mis à contribution dans l'exécution du plan de travail annuel (PTA).....	19
5. OBJECTIFS DU SOUS-SECTEUR.....	20
a. Objectifs spécifiques par programme.....	20
6. Présentation des programmes en 2018.....	21
7. Les services offerts par le système d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation (SESRI).....	24
<b>III. RAPPEL DU PLAN STRATEGIQUE A MOYEN TERME DES CIBLES DU DPPD.....</b>	<b>25</b>
<b>IV. RESULTATS ATTEINTS PAR LES PROGRAMMES.....</b>	<b>27</b>
1. RESULTATS DU PROGRAMME EDUCATION SUPERIEURE.....	27
2. RESULTATS DU PROGRAMME RECHERCHE ET INNOVATION.....	38
• Analyse des résultats du programme recherche et innovation.....	42
3. RESULTATS DU PROGRAMME ŒUVRES SOCIALES UNIVERSITAIRES.....	46
• ANALYSE DES RESULTATS DU PROGRAMME ŒUVRES SOCIALES.....	51
4. RESULTATS DU PROGRAMME PILOTAGE, GESTION ET COORDINATION ADMINISTRATIVE.....	55
• ANALYSE DES RESULTATS DU PROGRAMME GOUVERNANCE ET PILOTAGE.....	69
<b>V. CONTRIBUTIONS AU FINANCEMENT DE L'EDUCATION : REPARTITION PAR SOURCE DE FINANCEMENT.....</b>	<b>65</b>
1. ALLOCATON DU BUDGET GLOBAL.....	67
a. Allocation du budget par source de financement.....	67
b. Allocation du budget par Programme .....	68
c. Allocation du Budget global par Nature de dépenses.....	69
2. Allocation du Budget de Fonctionnement.....	70
3. SITUATION D'EXECUTION BUDGETAIRE EN 2018.....	70
a. Situation d'exécution du budget global programme.....	71
b. Situation d'exécution du budget par nature de dépenses.....	72
c. Situation d'exécution du budget de fonctionnement.....	73
d. Situation d'exécution du budget d'investissement.....	74
e. Situation d'exécution budget 2018 dans les œuvres sociales hors allocations d'études.....	76

<b>VI. RECOMMANDATIONS</b> .....	78
<b>ANNEXES</b> .....	80
Annexe 1 : liste des participants à l'atelier technique de production du RAP 2018.....	80
Annexe 2 : nombre de diplômés en licence et master des EES publics en 2017.....	80
Annexe 3 : nombre de cours en ligne dans les EES publics en 2018.....	81
Annexe 4 : effectifs des étudiants dans les EES publics en 2018.....	81
Annexe 5 : effectifs des étudiants par genre dans les EES publics en 2018.....	81

## REMERCIEMENTS

AUX AUTORITES DU MESRI

AU PAPDEV/GIZ

A TOUS LES RESPONSABLES D'ETABLISSEMENTS  
D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

A TOUS LES RESPONSABLES DES SERVICES SCOLARITE, DE  
RECHERCHE ET DE FINANCES DES ETABLISSEMENTS  
D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

A TOUS LES DIRECTEURS ET CSA DES ETABLISSEMENTS  
PUBLICS EN CHARGE DES ŒUVRES SOCIALES  
UNIVERSITAIRES

A L'EQUIPE TECHNIQUE CHARGEE DE LA FINALISATION DU  
RAPPORT

A TOUS CEUX QUI ONT CONTRIBUE DE PRES OU DE LOIN A  
L'ELABORATION DU RAPPORT

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : indicateurs du MESRI pour la revue annuelle conjointe (RAC 2019).....	16
Tableau 2 : Partenaires techniques et financiers en 2017.....	19
Tableau 3 : plan stratégique à moyen terme des cibles du DPPD.....	25
Tableau 4 : résultats du programme éducation supérieure .....	27
Tableau 5 : Bacheliers 2018 par Série.....	30
Tableau 6 : Orientation des bacheliers 2018.....	30
Tableau 7 : Construction/Réhabilitation de bâtiments dans les EES publics.....	31
Tableau 8 : Etat de réalisation des ISEP de Matam, Bignona, Richard Toll et Diamniadio hors construction, en 2018.....	32
Tableau 8 : Efficacité externe dans les EES publics .....	34
Tableau 9 : résultats incubateurs EES et PSE J.....	35
Tableau 10 : activités de service à la communauté en 2018 dans les EES.....	36
Tableau 11 : Résultats du programme recherche et innovation.....	38
Tableau 12 : Résultats du Comité consultatif interafricain (CCI) 2018.....	43
Tableau 13 : Résultats du programme œuvres sociales universitaires.....	46
Tableau 14 : Résultats du programme pilotage, gestion et coordination administrative.....	55
Tableau 15 : Dépenses publiques d'éducation 2018.....	65
Tableau 16 : Contribution des ménages au financement des EES publics (DIP).....	65
Tableau 17 : Répartition du financement public dans le secteur de l'éducation et de la formation en 2018.....	66
Tableau 18 : Allocation du Budget par source de financement.....	67
Tableau 19 : Allocation du budget Par Programme.....	68
Tableau 20 : Allocation du Budget global par Nature de dépenses.....	69
Tableau 21 : Situation d'exécution du budget global programme.....	71
Tableau 22 : Situation d'exécution du budget par nature de dépenses.....	72
Tableau 23 : Situation d'exécution du Budget de Fonctionnement par Programme.....	73
Tableau 24 : Situation d'exécution du Budget d'Investissement par Programme.....	74
Tableau 25 : Exécution budget 2018 des EES.....	75
Tableau 26 : ressources mobilisées par les EES publics (UCAD, UGB, UVS, UASZ, UASZ, UADB, EPT.....	76
Tableau 27 : exécution budget œuvres sociales hors allocations d'études en 2018.....	76

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Répartition des étudiants par niveau d'étude en 2018.....	29
Figure 2 : insertion professionnelle par filière au PSE J.....	35
Figure 3 : évolution de la population estudiantine et de la capacité d'accueil du CROUS de Saint-Louis.....	52
Figure 4 : ressources ménages (DIP) mobilisées par les Etablissement publiques en 2018.....	66
Figure 5 : répartition du financement public dans le secteur de l'éducation et de la formation en 2018.....	67
Figure 6 : Allocation du budget de fonctionnement par programme.....	70
Figure 7 : situation d'exécution par nature de dépenses.....	72
Figure 8 : situation d'exécution du budget de fonctionnement.....	73
Figure 9 : Allocation du budget d'investissement par programme.....	74
Figure 10 : exécution budget 2018 par nature de dépenses .....	75
Figure 11 : dépenses œuvres sociales hors allocations d'étude en 2018.....	77

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>ACBEP</b>	Agence de Construction des Bâtiments et Edifices publics
<b>ANAQ-SUP</b>	Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur
<b>ANRSA</b>	Agence nationale de Recherche scientifique appliquée
<b>AUF</b>	Agence universitaire de la francophonie
<b>BAOI</b>	Bureaux d'Accueil, d'Orientation et d'Information
<b>BCI</b>	Budget consolidé d'Investissement
<b>BM</b>	Banque mondiale
<b>BOM</b>	Bureau Organisation et Méthodes
<b>BTS</b>	Brevet de technicien supérieur
<b>CAMES</b>	Conseil africain et malgache pour l'Enseignement supérieur
<b>CAMPUSEN</b>	Plateforme en ligne pour l'inscription et l'orientation des étudiants
<b>CDP</b>	Contrat de Performance
<b>CEP</b>	Cellule des Etudes et de la Planification
<b>CEPES</b>	Collectif des Etablissements privés d'Enseignement supérieur
<b>CGE</b>	Conférence des Grandes Ecoles
<b>CMR</b>	Cadre de mesure du rendement
<b>CNAES</b>	Concertation nationale pour l'Avenir de l'Enseignement supérieur
<b>CNDST</b>	Centre national de Documentation scientifique et technique
<b>CNESRIST</b>	Conseil national de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de l'Innovation, de la Science et de la Technologie
<b>CNRST</b>	Centre national de recherche scientifique et technique
<b>CRE</b>	Centre de Recherche et d'Essais
<b>CROUS</b>	Centre régional des œuvres universitaires et sociales
<b>CRSI</b>	Centre des Réseaux et Systèmes d'Information
<b>CRUFAOCI</b>	Conférence des Recteurs des universités francophones d'Afrique et de l'Océan indien
<b>DES</b>	Diplôme d'études spéciales
<b>DGES</b>	Direction générale de l'Enseignement supérieur
<b>DGR</b>	Direction générale de la Recherche
<b>DGPPE</b>	Direction générale de la Planification et des Politiques Economiques
<b>DIC</b>	Diplôme d'ingénieur de conception
<b>DiSEP</b>	Diplôme des instituts supérieur d'enseignement professionnel
<b>DIT</b>	Diplôme d'ingénieur des travaux
<b>DPPD</b>	Document de Programmation pluriannuelle des Dépenses
<b>DST</b>	Diplôme supérieur de technologie
<b>DU</b>	Diplôme d'Université
<b>DUT</b>	Diplôme universitaire de technologie
<b>EES</b>	Etablissement d'Enseignement supérieur
<b>ENO</b>	Espace numérique ouvert
<b>EPES</b>	Etablissement privé d'Enseignement supérieur
<b>EPT</b>	Ecole polytechnique de Thiès
<b>FEPES</b>	Fédération des Etablissements privés d'Enseignement supérieur
<b>FIRST</b>	Fonds d'Impulsion de la Recherche Scientifique et Technique
<b>FNRI</b>	Fonds national de la Recherche et de l'Innovation
<b>GAR</b>	Gestion axée sur les résultats
<b>GIZ</b>	Agence allemande de coopération internationale
<b>IAAF</b>	Inspection des affaires administratives et financières

<b>IES</b>	Institution d'Enseignement supérieur
<b>ISEP</b>	Institut supérieur d'Enseignement professionnel
<b>KOICA</b>	Agence coréenne de coopération internationale
<b>LMD</b>	Licence Master Doctorat
<b>LOLF</b>	Loi organique relative aux Lois de Finances
<b>LPSD</b>	Lettre de Politique sectorielle de Développement
<b>MEFP</b>	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan
<b>MEN</b>	Ministère de l'Education nationale
<b>MESRI</b>	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
<b>MFPAA</b>	Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat
<b>ODD</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>OAPI</b>	Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle
<b>OMPI</b>	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
<b>PAP</b>	Plan d'actions prioritaires / Projet annuel de performance
<b>PAPDEV/GIZ</b>	Projet d'Appui à la Planification au Développement et Budget/Agence de coopération internationale allemande pour le développement
<b>PAPES</b>	Projet d'Appui à la Promotion des Enseignantes-chercheuses du Sénégal
<b>PAQUET</b>	Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence
<b>PASET</b>	Partenariat pour le Développement des Compétences en Sciences appliquées, Ingénierie et Technologies
<b>PATS</b>	Personnel administratif, technique et de service
<b>PDESR</b>	Plan de Développement de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
<b>PER</b>	Personnel d'Enseignement et de Recherche
<b>PGF-Sup</b>	Projet de Gouvernance et de Financement de l'Enseignement supérieur
<b>PSE</b>	Plan Sénégal Emergent
<b>PSE-J</b>	Programme sénégalais pour l'Entreprenariat des Jeunes
<b>PTF</b>	Partenaires techniques et financiers
<b>RAC</b>	Revue annuelle conjointe
<b>RACA</b>	Report of Annual Continental Activities
<b>RAP</b>	Rapport annuel de Performance / revue annuelle de performance
<b>REESAO</b>	Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest
<b>RINA</b>	Rapport intérimaire non audité
<b>RISEP</b>	Réseau des Instituts supérieurs d'Enseignement professionnel
<b>SARIS</b>	Salon africain de de la Recherche et des Innovations scientifiques
<b>SESRI</b>	Système d'Enseignement supérieur, de Recherche et d'Innovation
<b>SIGESR</b>	Système d'Information et de Gestion de l'Ens. supérieur et de la Recherche
<b>STEM</b>	Sciences, Technologie, Sciences de l'Ingénieur et Mathématiques
<b>STI</b>	Science, Technologie Innovation
<b>UADB</b>	Université Alioune DIOP de Bambey
<b>UAM</b>	Université Amadou Makhtar Mbow
<b>UASZ</b>	Université Assane Seck de Ziguinchor
<b>UCAD</b>	Université Cheikh Anta Diop de Dakar
<b>UE</b>	Unité d'Enseignement
<b>UFR</b>	Unité de Formation et de Recherche
<b>UGB</b>	Université Gaston Berger de Saint-Louis
<b>USSEIN</b>	Université du Sine Saloum El hadji Ibrahima Niassé
<b>UT</b>	Université de Thiès
<b>UVS</b>	Université Virtuelle du Sénégal



## MOT DE L'AUTORITE

Le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a connu en 2018, la première année de mise en œuvre de sa lettre de Politique sectorielle de développement (LPSD) 2018-2022, à travers l'exécution du budget 2018 du DPPD 2018-2020.

La LPSD est alignée au Plan Sénégal émergent (PSE), notamment son axe 2 « Capital humain, Protection sociale et Développement durable ».

La revue 2019, est la seconde du genre organisée par le MESRI lui-même, précédant ainsi celle qui sera tenue par tous les ministères qui partagent le secteur de l'éducation en général.

Elle permet un approfondissement du dialogue entre tous les acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation : enseignants, parents, étudiants, société civile, acteurs privés, chercheurs, porteurs de projet, services de l'Etat...

La revue est un moment de compte rendu de l'exercice de l'année précédente, elle est sous tendue par la présentation du rapport annuel de performance (RAP), qui retrace les performances techniques et financières à travers des indicateurs dont ceux retenus pour la revue annuelle conjointe (RAC).

De bons résultats ont été enregistrés en 2018, malgré les difficultés de toutes sortes connues à l'exécution budgétaire: on note, la fin des travaux d'extension des universités dans la plupart d'entre elles, la livraison de plusieurs ENO, la montée en puissance de l'UVS, l'amélioration continue du taux brut de scolarisation dans le supérieur, ainsi que du taux d'accès à l'enseignement supérieur, de même que l'indice de parité, la création de deux nouveaux centres d'excellence avec l'appui de la Banque Mondiale. Les efforts d'équilibrage des budgets des universités connaissent des succès. Dans la Recherche, l'amélioration de la gouvernance se poursuit avec la mise en place de nouveaux textes, l'élaboration de documents politiques adéquats et le renforcement des capacités d'intervention. Dans les œuvres sociales, les allocations d'étude ont été revues à la hausse sans remise en cause aucune de la politique de rationalisation des œuvres. Des outils de pilotage sont améliorés et permettent au MESRI de mieux envisager le basculement vers le budget programme.

Ces résultats, ont été rendus possibles grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs : Etablissements d'enseignement supérieur, Partenaires Techniques et Financiers, Syndicats, Société civile, Personnels d'enseignement et de recherche (PER), Personnels administratifs, techniques et de service (PATS), Services centraux du MESRI, étudiants ... qu'ils trouvent tous ici l'expression de la reconnaissance de leur engagement.

**Professeur Mary Teuw NIANE**  
**Ministre de l'Enseignement supérieur,**  
**de la Recherche et de l'Innovation**

## I. RESUME EXECUTIF

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour l'année budgétaire 2018, s'est engagé à mettre en œuvre les orientations fixées dans ses documents stratégiques, notamment la lettre de politique sectorielle de développement (LPSD) validée en 2017. Le budget 2018 du Document de Programmation pluriannuelle des Dépenses (DPPD) 2018-2020 correspond à la première année d'opérationnalisation.

Pour rappel les objectifs poursuivis par le MESRI au terme de la LPSD sont :

- Assurer l'accès à un Enseignement supérieur de qualité orientée vers la qualification et l'insertion socioprofessionnelle ;
- Développer les capacités d'intervention de la recherche et de l'innovation en vue de produire des solutions aux besoins de développement socioéconomique et culturel ;
- Améliorer la qualité de la prise en charge sociale des étudiants ;
- Améliorer la gouvernance et le pilotage du Système d'Enseignement supérieur, de Recherche et d'Innovation.

Les actions mises en œuvre à travers les quatre programmes (Education supérieure, Recherche et Innovation, Œuvres sociales universitaires et Pilotage, Gestion et Coordination administrative des programmes) sont :

Pour le programme Education supérieure :

- Accroissement des capacités d'accueil du système d'enseignement supérieur à l'horizon 2022
- Renforcement de l'offre de formation dans les IES
- Renforcement de l'intégration des TIC dans l'enseignement supérieur
- Promotion de l'employabilité et de l'insertion professionnelle dans les établissements d'enseignement supérieur (EES)

Pour le Programme Recherche et Innovation :

- Renforcement du cadre institutionnel et réglementaire de la Recherche et l'Innovation
- Renforcement des capacités de Recherche et d'Innovation
- Promotion de la culture scientifique et la création d'entreprise
- Valorisation des résultats de la Recherche

Pour le programme Œuvres sociales universitaires :

- Accroissement des capacités d'accueil des campus sociaux
- Amélioration de la qualité de vie des étudiants dans les campus sociaux
- Renforcement de l'efficacité allocative des bourses

Pour le Programme Pilotage, Gestion et Coordination administrative des programmes :

- Rationalisation et bonne exécution des dépenses
- Renforcement du dispositif de suivi-évaluation du MESRI

Durant l'année 2018, le MESRI a exécuté un budget de 197 841 797 505 FCFA. Cette année est marquée par une exécution budgétaire difficile qui a impacté le niveau d'exécution des « biens et services » et des « projets exécutés par l'Etat », avec des taux de liquidation qui sont respectivement de 51% et de 33% (source SIGFIP).

Néanmoins des résultats probants ont pu être enregistrés avec la création de deux nouveaux centres d'excellence sur financement de la Banque mondiale qui viennent s'ajouter aux deux autres existants, la finalisation de plusieurs chantiers de construction qui permettront d'améliorer l'accès à l'enseignement supérieur. Il s'y ajoute, dans la Recherche :

Le renforcement du cadre organisationnel, avec l'adoption de textes et le démarrage de l'élaboration de deux documents stratégiques (le document de politique nationale de la Recherche et le document de la Stratégie nationale de la promotion de la culture scientifique) ;

- le renforcement des infrastructures de recherche.

Dans les œuvres sociales, l'augmentation des bourses des étudiants est également à relever de même que le taux d'hébergement qui s'est amélioré.

Le pilotage et la gestion se sont enrichis avec de nouveaux outils comme les plateformes « senbourses.com », « mesristats.com », les cadres de mesures de résultats (CMR) par programme, les cadres logiques par programme. Autant d'outils qui aideront le MESRI à mieux envisager le basculement vers le budget programme.

### Programme Education supérieure

En 2018 la population estudiantine s'est élevée à **190 145** étudiants dont **114 010** hommes et **76 135** femmes soit un indice de parité de **0.67** et un taux de 1209 pour l'indicateur « nombre d'étudiants pour 100 000 habitants ». Cette population est répartie entre le **public** qui totalise **123 281** étudiants dont 75 990 hommes, 47 291 femmes et le privé qui totalise un effectif de **66 864** étudiants dont 27 451 à la charge de l'Etat.

Les étudiants sont ainsi répartis par niveau : 1<sup>ere</sup> année 36% ; 2<sup>ème</sup> année 21% ; Licence 18% ; master 19% et en doctorat 6%. Ces taux étaient respectivement en 2016 de 41% ; 21% ; 18% ; 16% et 4% pour les mêmes niveaux.

Les étudiants de l'enseignement supérieur public ont été encadrés par 2218 enseignants permanents et 3538 vacataires.

Le retard enregistré dans le calendrier universitaire fait que le nombre de diplômés en 2018 de l'enseignement supérieur au moment de la rédaction du présent rapport n'est pas encore connu. Il était de **12 266** en **2017**.

Sur le plan financier les établissements publics d'enseignement supérieur ont exécuté un budget de **77 449 260 520 FCFA** dont **16 952 503 520 f CFA** en ressources propres y compris les droits d'inscription payés par les ménages qui s'élèvent à **2 926 705 515 f CFA**.

L'accès à l'enseignement supérieur est garanti à tous les bacheliers qui en expriment la demande à travers la plateforme Campusen. Ainsi, en 2018, **53 102** bacheliers se sont inscrits sur la plateforme, 47 732 ont été orientés dont **33 228** dans le public et **14 504** dans le privé.

Les délais d'attente d'orientation dans le public ont été réduits cette année-ci, la première liste d'orientation datant du 02 Octobre 2018 et la dernière du 22 Novembre 2018. Ce même effort devrait être poursuivi pour les bacheliers orientés dans le privé.

Pour faire face à la forte demande, la carte universitaire a connu des avancées significatives nonobstant les difficultés connues dans l'exécution budgétaire avec, notamment, l'achèvement des travaux d'extension pour l'UCAD, l'UADB et l'UGB, la livraison de huit (8) ENO et la finalisation des travaux de l'ISEP de Thiès. Cependant, faudrait-il relever les retards importants dans la livraison d'autres infrastructures comme les ISEP de Matam, de Bignona et de Richard Toll qui, en partie, sont imputés à des lourdeurs dans les procédures des partenaires techniques et financiers et en partie à un manque de célérité dans les procédures d'exécution et de sincérité dans les allocations budgétaires ; d'autres raisons liées à des défaillances techniques et/ou financiers sont à évoquer pour d'autres infrastructures comme les nouvelles universités, les antennes délocalisées, etc.

<sup>1</sup> Hormis les 27 451 envoyé par l'Etat, le reste de l'effectif du privé est estimé.

Sur le front social, les efforts d'institutionnalisation du dialogue social dans les établissements d'enseignement supérieur se poursuivent avec l'installation des comités de dialogue social dans quatre (4) des huit (8) EES publics, l'existence de mécanisme de dialogue social dans toutes les universités publiques et de médiateurs dans 2 établissements sur 8. Malgré ces efforts, le front social a connu une crise aigüe vers la fin de l'année à cause de retard de paiement de bourses dont les responsabilités ont été situées par un rapport de l'Inspection Générale d'Etat qui discolpe le MESRI.

La réorientation du système vers les Sciences, Technologies, Sciences de l'Ingénieur et Mathématiques (STEM) se poursuit avec la révision ou l'écriture de **342 curricula** en 2018 contre deux cent cinquante-trois (253) en 2017.

L'intégration des TIC dans les stratégies d'enseignement s'est traduite, en 2018, par la mise en ligne de **1605** cours dans les EES publics contre **943** en 2017 et la poursuite du programme « un étudiant un ordinateur » pour améliorer l'environnement numérique de travail, avec **10 053** étudiants bénéficiaires.

Le Projet d'interconnexion et de mise en place d'un système d'information et de gestion de l'enseignement supérieur (SIGESR) qui avait prévu en 2018 les activités suivantes : « Envoi des inscriptions en temps réel », « Envoi des paiements en temps réel », « Création des INE en temps réel » n'a pu réaliser que l'« Envoi des paiements en temps réel à l'UCAD ». Cela s'explique essentiellement par un manque de ressources humaines dédiées au niveau du Centre des Réseaux et Systèmes d'Information (CRSI).

Les universités publiques du Sénégal disposent d'un réseau intranet et sont reliées au réseau de l'ADIE avec une bande passante internet de 2x155 méga et de 2giga en intranet. Cette interconnexion relie aussi les datacenters des institutions et celui du ministère pour une centralisation efficiente des données. Elle permet la mise en place de services partagés allant de la vidéoconférence en local, la téléphonie IP, les applications de gestion et l'archivage. Ce réseau qui intègre le ministère permet aussi de mutualiser des ressources numériques. Ces dispositifs de vidéoconférence et d'enseignement à distance (mise en place de classes virtuelles) déjà disponibles localement au sein des universités peuvent être partagés à travers le réseau et en local. C'est ainsi qu'il est possible, à partir de l'une des institutions, de développer des séances d'enseignement à distance ou d'initier une séance de vidéoconférence avec une autre institution du réseau sans passer par internet.

#### Pour l'assurance qualité

Pour ce qui est des EES publics, l'ANAQ sup a enregistré 197 programmes candidats à l'accréditation dont 154 soumis par l'UCAD, soit 78 % du global. Le restant des programmes (22 %) est soumis par quatre autres universités (UGB, UADB, UASZ et UT). Au terme de l'année 2018, trente (30) programmes ont achevé la procédure d'accréditation, soit 15 % du nombre de programmes candidats. Toutefois, 23 programmes sur 30 ont été accrédités, soit un pourcentage de réussite de 77 %, ce qui traduit un score satisfaisant.

Au niveau des EES privés, pour l'année 2018, l'ANAQ sup a enregistré 70 programmes candidats à l'accréditation, contre 117 candidats pour l'année 2017, soit une tendance à la baisse de 47 EPES.

Au terme de l'année 2018, sept (7) programmes ont achevé la procédure d'accréditation, soit le dixième (1/10) du nombre de programmes candidats. Toutefois, 5 programmes sur 7, ayant achevé la procédure d'accréditation, ont été accrédités.

Au regard de ce qui précède, en tenant compte aussi de l'échéance de mai 2018, fixée dans le décret n°2015-582, du 11 mai 2015, avant laquelle tous les diplômes de l'enseignement supérieur devraient être accrédités, il serait aussi opportun de trouver les meilleures stratégies d'accélération du processus.

Concernant l'employabilité, en 2018, 2248 étudiants ont été encadrés dans les incubateurs des universités publiques et 2453 dans l'incubateur du PSE/J. Dans les universités publiques, 120 projets ont été incubés et 19 entreprises créées. Le PSE-J a accompagné 298 entreprises dans sa couveuse, permis la création de 106 entreprises et généré 1936 emplois.

## Programme Recherche et Innovation

L'organisation du cadre réglementaire de la Recherche et de l'Innovation se poursuit avec l'adoption de trois nouveaux textes. Sur le plan stratégique, deux documents sont en cours d'élaboration, à savoir : la Stratégie Nationale de la Promotion de la Culture Scientifique (SNPCS) et la Politique nationale de la Recherche. Ce dernier a connu quelques retards dans son élaboration liés à la non tenue de l'enquête STI. Cette dernière était prévue en 2018 avec la signature de la convention entre le MESRI et l'ANSD.

En 2018, le nombre de chercheurs (enseignants chercheurs, chercheurs, doctorants et master 2 recherche) dans les universités du Sénégal est de **22 185**. Ces derniers sont répartis comme suit : 56, 63% de chercheurs en master II ; 33,18% de doctorants ; 9,98% d'enseignants chercheurs et 0,21% de chercheurs. Les personnels de recherche non enseignants comme les techniciens de laboratoire sont encore en nombre très insuffisant, comparés aux chercheurs, par exemple, pour la totalité des universités publiques hors UCAD et UASZ, seuls 17 techniciens de laboratoire ont été recensés. L'accent devrait être mis sur le recrutement de cette catégorie de personnel de recherche pour optimiser le travail des équipes de recherche et rendre plus opérationnel les laboratoires.

En ce qui concerne la promotion des Chercheurs et Enseignants-chercheurs du Sénégal en 2018, le taux de réussite est le même qu'en 2017, soit 85,93% selon les résultats du Comité consultatif interafricain (CCI 2018).

Concernant les activités de valorisation des résultats de la recherche, d'innovation et de promotion de la propriété intellectuelle, les performances suivantes ont été réalisées en 2018 : 12 brevets (UCAD et EPT) et 7 197 publications scientifiques (sans tenir compte des publications de l'UGB et de l'UASZ non encore disponibles). Le nombre de thèses (doctorat) soutenus a augmenté considérablement (quasi le double) de 2017 à 2018, passant de 158 à 295, soit une augmentation de 137.

Au titre du rayonnement scientifique, on peut relever :

- Le Président de la République SE Macky Sall, préside le Comité des dix Chefs d'Etat leaders dans l'éducation, la science et la technologie depuis décembre 2017 ;
- Le Ministre en charge de l'Enseignement supérieur du Sénégal assure la présidence du comité directeur de l'ADEA ;
- Le Ministre en charge de l'Enseignement supérieur du Sénégal assure la présidence du comité technique spécialisé ESR de l'Union Africaine ;
- Le Ministre en charge de l'Enseignement supérieur du Sénégal assure depuis février 2016, l'intérim du Centre Régional Africain de Technologie (CRAT) ;
- Le Professeur Matar Mour Seck, Recteur sortant de l'Université de Thiès, a assuré la présidence de la Conférence des Recteurs des Universités Francophones d'Afrique et de l'Océan indien (CRUFAOCI) ;
- Le Professeur Ibrahima Thioub, Recteur de l'UCAD est le Vice-président au Conseil d'administration de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) ;
- Le Sénégal assure la Direction Exécutive du Partenariat pour les Sciences appliquées, Ingénierie et Technologie (PASET) à travers le Pr. Aminata SALL DIALLO, CT1 du MESRI ;

---

<sup>2</sup> Science Technologie et Innovation

## Programme œuvres sociales

Au cours de l'année 2018, quatre-vingt-dix-huit mille deux cent quatre-vingt-neuf (98 289) étudiants ont bénéficié d'une allocation d'étude, soit un taux d'allocation de 65,21%, pour une enveloppe de 60.794.000.000F FCFA répartie entre les différents types d'allocation d'étude. Les bourses étrangères ont concerné 3.587 étudiants pour une enveloppe de **5.106.000.000F CFA**.

Dans le cadre de la rationalisation des allocations d'études, une plateforme de gestion interne des bourses nationales dénommée « Senbourse » et une autre « Boursesetrangeres » ont été créées en 2017 et opérationnalisées en 2018, pour gérer les demandes de bourse étrangères.

Il faudrait, en plus, prendre en compte l'augmentation des montants des bourses et aides au milieu de l'année 2018.

Dans le domaine des œuvres sociales, en 2018, le Sénégal compte deux nouveaux établissements publics chargés des œuvres sociales universitaires (CROUS de Bambey et CROUS de Thiès), qui viennent s'ajouter au trois existants antérieurement (COUD, CROUS de Saint-Louis et CROUS de Ziguinchor).

Ces établissements ont une capacité d'accueil de 16 103 lits en 2018 ; cependant les taux d'hébergement sont très variables, ils sont compris entre 43% (CROUS Saint-Louis) et 12.27% (COUD).

En 2018, ces établissements ont exécuté un budget de **42 235 045 743 F CFA** ; au titre des subventions et autres transferts de l'Etat, ils ont engagé un montant de **28 985 989 442 F CFA**.

## Programme Pilotage, Gestion et Coordination administrative

Pour l'exercice 2018, le budget du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, est arrêté à la somme de **197 841 797 505 FCFA** contre **162 002 975 840 FCFA** en 2017, soit une augmentation de **35 838 821 665 FCFA** en valeur absolue et **22.12 %** en valeur relative. S'inscrivant dans une démarche de gestion axée sur les résultats, le MESRI a développé et finalisé en 2018, dans le cadre de la révision du PAQUET 2018-2030, les cadres logiques des différents programmes ainsi que les cadres de mesures de résultats (CMR) avec l'appui de l'Unité de Suivi Evaluation des Résultats Prioritaires (USERP/BOM). Avec l'appui du projet PA-DEV/GIZ, une plateforme de collecte de données « MESRISTATS.COM » a été mise en place pour faciliter la production régulière du rapport statistique.

Au terme de l'année 2018, le MESRI a procédé à une cérémonie de remise des insignes de décorations aux ordres du mérite et nationaux du lion. Ainsi, quatre-vingt-seize (96) agents ont été nommés et promus, dont quatre-vingt-cinq (85) décorés.

## Fiche synoptique des indicateurs clés du MESRI

N°	Libellé indicateurs	Réalisé 2018	Prévu 2018	Cible 2022
1	Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	1209	1414	1873 <sup>3</sup>
2	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur en LM (19-23 ans)	12,40 %	12,09 %	24,56 %
3	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur (LMD) 19-26 ans	8,15 %	10 %	12,92 %
4	Population estudiantine	190 145	205 826 <sup>4</sup>	332 168 <sup>5</sup>
5	Indice de parité dans l'enseignement supérieur	0,67	0,68	0,70
6	Proportion d'étudiants dans les filières scientifiques			
7	Taux de réussite au BAC	35 %	45,5 %	
8	Taux de promotion en licence1 dans les universités publiques		75 %	
9	Taux de réussite en licence 3 dans les universités publiques		70%	
10	Taux d'achèvement en licence			
11	Nombre de programmes accrédités par l'ANAQ sup	28	50	
12	Nombre de PER permanents	2218	2229	2654
13	Ratio d'encadrement calculé avec les PER permanents dans le public	1/56	1/55	
14	Ratio d'encadrement calculé avec les PER permanents + vacataires (public)	1/21	1/21	
15	Nombre total de chercheurs R&D	22 185 <sup>6</sup>	28 500	
16	Densité de chercheurs (Nombre de chercheurs équivalent temps plein par million d'habitants)	1411	1441	1850
17	Nombre de chercheur en équivalence temps plein	20 632		
18	Pourcentage des femmes chercheuses		32 %	
19	Dépenses de recherche-développement en proportion du PIB			
20	Pourcentage d'étudiants bénéficiant d'une allocation d'étude	65,21 %	68 %	60 %
21	Nombre d'étudiants bénéficiant d'une allocation d'étude	98 289	99 528 <sup>7</sup>	108 845 <sup>8</sup>
22	Pourcentage d'étudiants logés	13,06 %	15 %	
23	Pourcentage des diplômés de l'enseignement supérieurs âgés de 25-34ans			

Source : RAP\_2018\_MESRI

<sup>3</sup> Source : Simul<sup>4</sup> Source : Simul<sup>5</sup> Source : Simul<sup>6</sup> Ce chiffre intègre les effectifs de Master 2 recherche conformément au Manuel de Frascati<sup>7</sup> Source : PDES<sup>8</sup> Source : PDES

Tableau 1 : indicateurs du MESRI pour la revue annuelle conjointe (RAC 2019)

CODIND	INDICATEURS	REALISATIONS				CIBLES
		2015	2016	2017	2018	2018
20109	Taux de réussite au BAC	31,80%	36,5%	31,6%	35%	45,5%
	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur (LMD) 19-26 ans	6,76%	6,88%	7,27%	8,15%	10%
	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur en licence et master (19-23 ans)	10,42%	10,58%	11,22%	12,40%	12,09%
IHS138	Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	1037	1071	1145	1209	1414
20114	Proportion d'étudiants dans les filières scientifiques	22,57%	22,57%	28%		29%
ODD451	Indice de parité dans l'enseignement supérieur	0,62	0,64	0,64	0,67	0,68
20115	Taux d'achèvement des cycles LMD					
	Taux de promotion en licence I dans les universités publiques	70%	74%	72%		75%
IHS139	Taux de réussite en licence 3 dans les universités publiques	47%	46%	55%		70%
	Pourcentage d'étudiants bénéficiant d'une bourse ou d'une aide	81,25%	89,45%	75,05%	65,21%	68%
	Nombre total de chercheurs R&D	14335	14335	14335	22 185 <sup>9</sup>	28 500
	Pourcentage des femmes chercheuses	29,31 %	29,31%	29%		32%
	Pourcentage des diplômés de l'enseignement supérieurs âgés de 25-34ans					
	Nombre de diplômés de l'enseignement supérieur public			12 266		
ODD952	Nombre de chercheurs équivalent temps plein par million d'habitants (densité de chercheurs)	956	956	956	1411	
	Nombre de chercheur en équivalence plein temps	8304	8304	8304	20 632	
ODD951	Dépenses de recherche-développement en proportion du PIB	0,75%	0,75%	0,75%		

Source : RAP\_2018\_MESRI

<sup>9</sup> Ce chiffre intègre les effectifs de Master 2 recherche conformément au Manuel de Frascati

## II. PRESENTATION DU MINISTERE

### 1. MISSIONS DU MINISTERE

Le MESRI prépare et met en œuvre la politique définie par le Chef de l'Etat dans les domaines de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation. A ce titre, il est chargé de:

- Gérer l'enseignement supérieur ;
- Elaborer et de mettre en place la carte universitaire nationale ;
- Assurer le contrôle des universités et des établissements d'enseignement supérieur placés sous son autorité et de veiller à leur bon fonctionnement ;
- Veiller au développement de la Recherche fondamentale et appliquée dans les universités, Instituts et écoles nationales supérieures de formation.

Les EES, notamment les universités, ont quatre missions principales :

- L'Enseignement ;
- La Recherche ;
- Les Services à la communauté ;
- L'insertion professionnelle.

### 2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

#### Organisation

Le Décret n° 2014-565 du 06 Mai 2014 portant organisation du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche s'établit ainsi qu'il suit :

#### Cabinet et services rattachés :

- l'Inspection interne ;
- le Centre national de Documentation scientifique et technique ;
- Bureau de la Coopération et du Service des Organismes de Recherche ;
- l'Office national du Baccalauréat ;
- la Cellule de communication ;
- le Centre des réseaux et des systèmes d'information.

#### Secrétaire général et services rattachés :

- la Cellule de passation des marchés publics ;
- la Cellule des Etudes et de planification ;
- le Bureau du Courrier commun.

#### Directions générales

La Direction générale de l'Enseignement supérieur :

- la Direction de l'Enseignement supérieur public ;
- la Direction de l'Enseignement supérieur privé ;
- la Direction du Financements des Etablissements d'Enseignement supérieur ;
- la Direction des Etudes et de la Coopération ;
- la Direction des Affaires académiques et juridiques.

La Direction générale de la Recherche avec quatre Directions :

- la Direction des stratégies et de la planification de la Recherche ;
- la Direction de l'Innovation, de la Valorisation, de la Propriété intellectuelle et du Transfert technologique ;
- la Direction du Financement de la Recherche scientifique et du Développement technologique;
- la Direction de la Promotion et de la Culture scientifique ;

#### **Directions**

- la Direction de l'Administration générale et de l'Équipement ;
- la Direction des Bourses ;
- la Direction de la Maintenance, des Constructions et des Équipements de l'Enseignement supérieur.

### **3. CONTEXTE**

Ce présent rapport rend compte de la première année de mise en œuvre de la Lettre de politique sectorielle de développement à travers l'exécution du budget 2018.

Il a été élaboré dans un contexte marqué par la prise en charge des orientations contenues dans le Plan Sénégal émergent (PSE), la poursuite à la fois de la mise en œuvre des décisions présidentielles sur l'avenir de l'Enseignement supérieur et des orientations édictées par l'UEMOA et la Communauté internationale (ODD).

On peut retenir :

- l'adoption du cadre harmonisé des finances publiques à travers la Directive n°06/2009/CM/UEMOA portant loi de finances au sein de l'UEMOA, qui définit les principes généraux pour une gestion budgétaire orientée vers la performance et précise les principaux instruments de programmation pluriannuelle que les États membres de l'UEMOA doivent mettre en place.  
L'internalisation des directives a conduit l'Etat du Sénégal à s'inscrire dans une dynamique de modernisation et de renforcement de l'efficacité de son action. Le cadre harmonisé institue la gestion par la performance des finances publiques à travers le passage d'une logique de moyens à une logique de résultats qui introduit les budgets programmes. Il consacre de nouveaux leviers d'action dont les plus saillants sont : un socle budgétaire adapté à la conduite de politiques publiques dénommé « Programme », une nouvelle approche managériale et budgétaire rénovée s'appuyant sur un nouvel acteur: le « Responsable de programme » et la déconcentration de l'ordonnancement ;
- Le basculement vers le budget-programme en 2020 pour le MESRI ;
- la 4<sup>ème</sup> année de mise en œuvre du PSE ;
- la mise en œuvre du Cadre harmonisé de suivi-évaluation des politiques publiques (CASE, décret n° 2015-679 du 26 mai 2015) qui vise à asseoir une meilleure coordination du suivi-évaluation et du partage des résultats ;
- le cadrage budgétaire du MEFP ;
- l'intégration de l'innovation dans les missions du MESRI.

## 4. Diagnostic du secteur

### a. Problématique

Face à une société sénégalaise qui aspire au bien-être et à l'épanouissement, composée majoritairement de jeunes en âge de se former et de travailler et qui évoluent dans un monde marqué par la montée en puissance d'une économie de plus en plus basée sur le savoir, le MESRI se projette en tant que producteur d'une masse critique de compétences qualifiées et de solutions scientifiques et technologiques permettant d'anticiper et de mettre en œuvre les mutations économiques, sociales et culturelles nécessaires à l'émergence d'un Sénégal prospère et solidaire.

Quels résultats ont été obtenus dans l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'enseignement supérieur ?

Le pilotage du SESRI s'approprie-t-il efficacement des principes et outils de la Gestion axée sur les résultats ?

À toutes ces questions, le présent rapport annuel de performance apporte des réponses à travers le renseignement des indicateurs et l'analyse des performances techniques et financières.

### b. les partenaires techniques et financiers mis à contribution dans l'exécution du plan de travail annuel (PTA)

Tableau 2 : Partenaires techniques et financiers en 2018

Partenaires	Projets financés
Banque Mondiale	PGF-sup
KOICA (don)	ISEP Diamniadio
Agence française de développement (AFD)	ISEP Bignona et Richard Toll et RISEP
Banque africaine de développement (BAD)	PAUVS
Banque publique d'investissement de France (BPI)	Supercalculateur
Coopération française	fablabs
GIZ (Coopération allemande)	PESEREE MIER
USAID ERA	UCAD, UGB, UADB, UASZ, UT, ANAQ
ARTP/FDSUT	8 ENO
FONSIS	ISEP Diamniadio et Résidences universitaires
AMSA	Résidences UCAD et UAM
BOA	UAM
ICBC (Chine)	Lot 2 USSEIN (Fatick, Kaffrine)

Source : RAP 2018

## 5. OBJECTIFS DU SOUS-SECTEUR

Les objectifs sont les suivants :

- réorienter le système d'enseignement supérieur vers les sciences, la technologie, les formations professionnelles courtes ;
- mettre les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au cœur du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche pour améliorer l'accès à l'enseignement supérieur et l'efficacité du système ;
- améliorer le pilotage du système d'enseignement supérieur et de recherche et réformer la gouvernance des établissements publics d'enseignement supérieur ;
- instaurer une culture de la paix au sein des Etablissements publics d'enseignement supérieur ;
- favoriser la carrière des enseignants, des chercheurs et du personnel administratif, technique et de service ;
- faire de l'étudiant un acteur de sa formation, favoriser sa réussite et améliorer ses conditions de vie ;
- renforcer la carte universitaire pour favoriser l'accès, diversifier l'offre de formation et assurer la qualité de l'enseignement supérieur ;
- donner un nouvel élan à la recherche et à l'innovation, ouvrir l'espace sénégalais de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'Afrique et au monde ;
- ouvrir l'espace sénégalais de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'Afrique et au monde
- améliorer la gestion des budgets et ressources propres des universités par la mise en place de procédures et mécanismes modernes et transparents.
- Investir dans l'enseignement supérieur et la recherche à la hauteur de notre nouvelle ambition

### a. Objectifs spécifiques par programme

Les objectifs spécifiques suivants ont été définis :

Programme 1 : Education supérieure

Assurer l'accès à un enseignement supérieur de qualité orienté vers la qualification et l'insertion socioprofessionnelle ;

### Programme 2 : Recherche et Innovation

Développer les capacités d'intervention de la recherche et de l'innovation en vue de produire des solutions aux besoins de développement socioéconomique et culturel ;

Programme 3 : Œuvres sociales universitaires

Améliorer la qualité de la prise en charge sociale des étudiants ;

Programme 4 : Pilotage, Gestion et Coordination administrative

Améliorer la gouvernance et le pilotage du SESRI.

## 6. Présentation des programmes en 2018

### PROGRAMME EDUCATION SUPERIEURE

Il vise à élargir la carte universitaire à travers :

- la création de nouvelles universités et d'instituts de formations professionnelles ;
- la promotion de l'enseignement à distance ;
- la diversification des offres de formations en lien avec les STEM ;
- l'orientation de tous les nouveaux bacheliers inscrits sur la plateforme Campusen.

Le Programme vise également à améliorer la qualité de la formation et de l'employabilité dans tout le système universitaire par :

- le développement quantitatif et qualitatif de l'offre globale de formation ;
- la poursuite de la mise en œuvre et de la consolidation du système LMD ;
- l'institution d'un système national d'assurance qualité ;
- l'utilisation des TIC dans les stratégies d'enseignement ;
- le renforcement de la qualification des diplômés ;
- le renforcement de capacités des formateurs et des personnels administratifs, techniques et de service.

Ce programme est mis en œuvre par la DGES, l'ANAQ-Sup, la DMCEES, le CRSI et les établissements d'enseignement supérieur (Universités, Instituts, Ecoles, EPES).

Les activités suivantes ont été retenues dans les budgets du programme en 2018 :

#### - Dépenses de fonctionnement :

La structure concernée est :

Office national du Baccalauréat

#### - Dépenses de transferts courants :

Les structures concernées sont :

Conseil Africain et Malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES)

Direction générale de l'Enseignement supérieur

Autorité nationale d'assurance qualité de l'Enseignement supérieur (ANAQ-Sup)

Ecole Polytechnique de Thiès

Université Cheikh Anta DIOP Dakar

Ecole Nationale d'Economie Appliquée (ENEA)

Institut Britannique

Université Assane Seck de Ziguinchor

Université de Thiès

Université Alioune DIOP de Bambey  
Université Gaston Berger de Saint-Louis  
Université Sine Saloum El Hadji Ibrahima Niass  
Université Amadou Mahtar Mbow  
Université virtuelle du Sénégal (UVS)  
Institut Supérieur d'Enseignement Professionnel de Thiès  
Institut supérieur d'Enseignement professionnel (ISEP) Matam  
Institut supérieur d'Enseignement professionnel (ISEP) Bignona  
Institut supérieur d'Enseignement professionnel (ISEP) Diamniadio  
Institut supérieur d'Enseignement professionnel (ISEP) Richard-Toll

**- Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat :**

Les projets sont :

projet d'équipement des infrastructures en achèvement ;  
projet réhabilitation et équipement institut sénégal britannique d'enseignement de l'anglais ;  
construction locaux pédagogiques université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ) ;  
projet de construction d'un amphi de 500 places + 10 salles de classes + 10 salles de TD/TP à l'UGB / UFR CRAC et IPLS ;  
centre d'université virtuelle africaine (UVA) de L'UCAD-PDEF) ;  
études architecturales et techniques.

**- Dépenses en capital :**

Les projets sont :

construction de résidences universitaires  
construction et équipement d'un centre universitaire délocalisé de l'université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ) à Kolda

projet un étudiant un ordinateur  
projet de gouvernance et de financement de l'enseignement supérieur (PGFESR)  
construction université du Sine Saloum El hadji Ibrahima Niass  
projet de réhabilitation et d'achèvement d'infrastructures pédagogiques et sociales de l'Université de Thiès  
projet d'appui au programme sénégalais pour l'entreprenariat des jeunes (PSE j)  
création de l'Université Virtuelle du Sénégal et (UVS) et mise en œuvre des Espaces Numériques Ouverts (ENO)  
projet de construction de L'ISEP de Matam  
construction et équipement du centre universitaire délocalisé de l'Université Gaston Berger (UGB) à Guéoul  
construction Université Amadou Mahtar Mbow.

Le budget du programme s'élevait à 95 598 915 000 FCFA LFI, Ordonnancé : 91 893 896 383 F CFA Payé : 91 640 308 383 F CFA soit un taux d'exécution base paiement de 95,86%.

## PROGRAMME RECHERCHE ET INNOVATION

L'objectif de ce programme est d'accroître le niveau des connaissances scientifiques et techniques, et de faire de la recherche et de l'innovation les leviers du développement économique, social et culturel du Sénégal. A cet effet, le pilotage et la coordination du système de recherche et d'innovation seront renforcés en lien avec la mise en place et le fonctionnement de la Direction générale de la Recherche et de l'Innovation (DGRI), ainsi que la mise en place du Conseil national de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de l'Innovation, de la Science et de la Technologie (CNSRIST). Ce dernier est appelé à être une instance de concertation, d'orientation et de réflexion stratégique sur la politique nationale de recherche.

De nouveaux mécanismes seront mis en place pour renforcer le financement de la recherche et de l'innovation à travers, notamment, la transformation du Fonds d'Impulsion de la Recherche Scientifique (FIRST) en Fonds National de la Recherche et de l'Innovation (FNRI).

Ce programme est mis en œuvre par la DGRI, le CNDST, l'ANRSA, les CRE et les Universités publiques.

Les activités de ce programme qui ont été dotées en 2018 sont les suivantes :

### Dépenses de transferts courants

Elles concernent les activités et projets suivants :

- Agence nationale Recherche Scientifique Appliquée (ANRSA)
- Académie Nationale des Sciences et Techniques (ANST)
- Fonds de Publication Scientifique et technique
- Fonds d'Impulsion de la Recherche Scientifique et Technique (FIRST)
- Centre de Recherche et d'Essais (CRE)

### Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat

Ces dépenses concernent les activités et projets suivants :

- projet de construction et d'équipement de laboratoires scientifiques
- création de Centres de Recherche et d'Essais
- projet de Recherche et de Développement sur le Palmier à huile

### Dépenses en capital

Elles concernent les activités et projets suivants :

- Construction de l'Institut Africain des Sciences et Mathématiques
- Appui au Centre Africain de Recherche et d'Application (CARA).

Le budget du programme s'élevait à **5 684 888 000 FCFA** pour un taux d'exécution base paiement de **69,57%** (ordonnancé : 4 013 676 384 F CFA, payé : 3 955 179 565 f CFA).

## PROGRAMME ŒUVRES SOCIALES UNIVERSITAIRES

Il vise à améliorer les conditions de vie des étudiants dans les campus sociaux. Il assure la gestion des bourses et aides à travers la Direction des Bourses et facilite la vie des étudiants dans de nombreux domaines : logement, restauration, prise en charge médicale, vie culturelle, etc.

Ce programme est mis en œuvre par la Direction des Bourses et les Centres des œuvres universitaires (COUD, CROUS Saint-Louis, CROUS Ziguinchor, CROUS Thiès et CROUS Bambey).

Les activités de ce programme qui ont été dotées en 2018 sont les suivantes :

### Dépenses de fonctionnement :

La structure concernée est la:

Direction des bourses

### **Dépenses de transferts courants**

Elles concernent les activités et projets suivants :

Services des Bourses du Caire ;

Services des Bourses de Paris ;

Centre des œuvres universitaires de Dakar (COUD) ;

Direction des Bourses nationales ;

Direction des Bourses (Bourses Enseignement Supérieur Etranger) ;

Centre Régional des œuvres Universitaires de Saint-Louis (CROUS) ;

Centre des œuvres Universitaires de Thiès ;

Centre des œuvres Universitaires de Ziguinchor ;

Centre des œuvres Universitaires de Bambey.

### **Dépenses en capital**

Elles concernent les activités et projets suivants :

- Projet Convention COUD/AMSA ASSURANCE

- Renforcement des infrastructures d'hébergement des étudiants par différents mécanismes de financement

Le budget du programme s'élevait à 80 623 423 000 FCFA, Ordonnancé 95 294 538 084

Payé : 95 291 538 170 pour un taux d'exécution (base payment) de 118,93%

## **PROGRAMME PILOTAGE, GESTION ET COORDINATION ADMINISTRATIVE**

L'objectif de ce programme est d'assurer un meilleur pilotage du système d'enseignement supérieur à travers une gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières ; il vise, également, à assurer une plus grande efficacité de la dépense au niveau du MESRI.

Le programme support est mis en œuvre par les services centraux : le Cabinet du ministre, la DAGE, la CEP, la CPM, le CRSI, la DMCEES, l'IAAF et la Cellule de communication.

Les activités de ce programme qui ont été dotées en 2018 sont les suivantes :

### **Dépenses de fonctionnement**

Les structures concernées sont : le Cabinet du ministre, la DAGE, la CEP, la CPM, le CRSI, la DMCEES, l'IAAF et la Cellule de communication.

### **Dépenses de personnel**

Pour les mêmes structures :

Le budget du programme s'élevait à 893 196 556 FCFA pour un taux d'exécution de 83%.

#### **7. Les services offerts par le système d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation (SESRI)**

Les services offerts par le SESRI :

##### **- Enseignement :**

###### **• Service formation :**

- LMD : Licence, Master et Doctorat
- DiSEP : Diplôme des instituts supérieur d'enseignement professionnel
- DUT : Diplôme universitaire de technologie
- BTS : Brevet de technicien supérieur

- DIC : Diplôme d'ingénieur de conception
- DIT : Diplôme d'ingénieur des travaux
- DES : Diplôme d'études spéciales
- DU : Diplôme d'Université
- DST : Diplôme supérieur de technologie
- Service social : hébergement, restauration, service médical, service socio-culturel et sportif, allocations d'étude
- **Recherche** : solutions scientifiques et techniques, protection intellectuelle, vulgarisation et transfert des connaissances, accompagnement des Start-up et des Entreprises innovantes
- **Services à la communauté** : contribution à la prise en charge des besoins du milieu, Conseils, études, appuis techniques...
- **Insertion professionnelle** : incubation, accompagnement, entrepreneuriat, stage en entreprise, formation dual, suivi des alumni.

### III. RAPPEL DU PLAN STRATEGIQUE A MOYEN TERME DES CIBLES DU DPPD

Tableau 3 : plan stratégique à moyen terme des cibles du DPPD

Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs	Cible 2018
<b>Améliorer l'accès à l'Enseignement supérieur</b>	L'offre d'Enseignement supérieur est renforcée	Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	1414
		Nombre d'IES construites	18 dont 12 ENO
		Nombre de bâtiments réhabilités ou construits dans les Universités existantes	139
		Nombre d'étudiants inscrits à tous les niveaux	223 801
	Les formations professionnelles courtes sont promues	Nombre d'ISEP construits	5
		Nombre d'étudiants inscrits dans les filières de formations professionnelles courtes	800
<b>Améliorer la qualité de l'Enseignement supérieur</b>	- l'efficacité des institutions d'enseignement supérieur est améliorée	Taux de Promotion en Licence 1 dans les établissements d'enseignement supérieur publics	75%
		Taux de réussite en licence	70%
	- le niveau de réussite globale en licence et master est accru	Taux de réussite en master1	70%
		Ratio d'encadrement des étudiants (dans le public avec PER permanents)	1/55
		Ratio d'encadrement des étudiants (avec PER permanents et vacataires)	1/21
- le niveau d'encadrement des étudiants est renforcé - l'utilisation des TIC dans les enseignements est renforcée - le nombre de sortants des ISEP est accru	Le taux de réussite à l'examen dans les ISEP	100%	
	Nombre d'étudiants bénéficiant du programme "Un étudiant un ordinateur"	8000	
	Le nombre de programmes accrédités par l'ANAQ-SUP est accru	Existence d'une structure d'assurance-qualité au sein des Universités et des établissements d'Enseignement supérieur publics	oui
		Nombre de programmes et/ou établissements évalués par l'ANAQ	95
	Nombre de programmes accrédités par l'ANAQ-Sup	50	

Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs	Cible 2018
<b>Améliorer le cadre de la recherche et de l'innovation</b>	Les capacités de la recherche sont renforcées et l'utilisation des résultats accrue	Nombre de centres de recherche et d'essai (CRE) fonctionnels	23
		Nombre de bénéficiaires de technologies transférées (CRE)	21 236
		Nombre d'enseignantes chercheurs financées (PAPES)	39
		Nombre de doctorantes financées (PAPES)	ND
		Nombre de projets de recherche financés par le FIRST	47
		Nombre de partenariats de recherche établis	ND
		Nombre de plateformes physique de recherche mises en place	ND
		Nombre de structures de valorisation de la recherche	ND
		Pourcentage des chercheurs (femmes)	ND
		Densité des chercheurs : Nombre de chercheur par million d'habitant	ND
	Le cadre réglementaire de la recherche est renforcé	Nombre de textes validés	05
	Les populations cibles ont accès à l'information scientifique et sont sensibilisées à la culture scientifique	Nombre de manifestations à caractère scientifique organisées	ND
		Nombre d'utilisateurs des bases de données en ligne (CNDST, Universités publiques)	ND
Nombre de bénéficiaires (PER, PATS, doctorants) des activités de sensibilisation et de formation sur la Propriété intellectuelle		ND	

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	indicateurs	Cible 2018	
<b>Améliorer la gouvernance des œuvres sociales</b>	Les allocations d'étude sont rationalisées	Pourcentage d'étudiants bénéficiant d'une bourse ou d'une aide	68%	
		Taux de progression des allocations d'étude	ND	
		Pourcentage d'étudiants ayant obtenu un passage définitif et bénéficiant d'une bourse	ND	
	Les conditions de vie dans les campus sociaux sont améliorées	Pourcentage d'étudiants bénéficiant des logements	15%	
		Nombre de lits disponibles	19 388	
		Taux de fréquentation des structures sanitaires dans les campus sociaux	CROUS Saint-Louis	ND
			COUD	ND
CROUS Ziguinchor	ND			
<b>améliorer la gouvernance et le pilotage du sous-secteur</b>	L'exécution budgétaire est efficace	Taux d'exécution budgétaire	100%	
	la gouvernance du système d'enseignement supérieur est renforcée	Taux d'exécution physique des projets	90%	
		Nombre de CDP signés	100%	
		Pourcentage de satisfécit pour les CDP	100%	
		Rapport statistique annuel de l'enseignement supérieur	OUI	
		Pourcentage de PTA produit par les structures du MESRI	100%	
		Le système de suivi-évaluation est fonctionnel	Part de l'investissement dans le budget total	ND
	Part des agents bénéficiant d'un renforcement de capacité ou d'une formation dans les services centraux par an		ND	

## IV. RESULTATS ATTEINTS PAR LES PROGRAMMES

### 1. RESULTATS DU PROGRAMME EDUCATION SUPERIEURE

Tableau 4 : résultats du programme éducation supérieure

Objectifs	Indicateurs	Référence (2017)	Réalisé 2018	Cible 2018	écart	
<b>Améliorer l'accès à l'Enseignement supérieur</b>	Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	1145	1209 <small>(190 145 / 15 726 037) X 100 000</small>	1414	-205	
	Nombre d'IES construites	ND	9	18 dont 12 ENO		
	Nombre de bâtiments réhabilités ou construits dans les Universités existantes	139	37	65		
	Pourcentage des étudiants inscrits dans le public à tous les niveaux	L1+DUT1+DiSEP1= ?		36,08 %	ND	
		L2+DUT2+DiSEP2= ?		21,26 %	ND	
		Licence3=		17,36%	ND	
		Master1=		9,13%	ND	
		Master2=		10,19%	ND	
Doctorat=			5,97%	ND		
Nombre d'ISEP construits	1	1	5			
Nombre d'étudiants inscrits dans les filières de formations professionnelles courtes	1069	1047	800			

Objectifs	Indicateurs	Référence (2017)		Réalisé 2018		Cible 2018	écart	
<b>Améliorer la qualité de l'Enseignement supérieur</b>	Taux de promotion en licence 1 dans les établissements d'enseignement supérieur publics	UCAD	42,18%	UCAD	ND	75%		
		UGB	77%	UGB	ND			
		UT	78,17%	UT	ND			
		UADB	74,78%	UADB	72,36%			
		UASZ	75,20%	UASZ	72,68% (prov)			
		UVS	55%	UVS	41% (prov)			
		EPT	96,97%	EPT	92,86%			
		ISEP	100%	ISEP	100%			
	Taux de réussite en licence	UCAD	36,08%	UCAD	ND	70%		
		UGB	ND	UGB	ND			
		UT	77,83%	UT	ND			
		UADB	70,47%	UADB	73,22%			
		UASZ	75,10%	UASZ	75,89% (prov)			
		UVS	76,60%	UVS	ND			
		EPT	100%	EPT	98,75%			
	Taux de réussite en master1	UCAD	34,74%	UCAD	ND	70%		
		UGB	ND	UGB	ND			
		UT	ND	UT	ND			
			UADB	ND	UADB	ND		
			UASZ	83,20%	UASZ	84,82%		
			UVS	ND	UVS	ND		
EPT			100%	EPT	99,13%			
<b>Indicateurs</b>		<b>Référence (2017)</b>		<b>Réalisé 2018</b>		<b>Cible 2018</b>	<b>écart</b>	
Ratio d'encadrement des étudiants (PER permanents seulement)		UCAD	21	UCAD	1/51	ND		
		UGB	07	UGB	1/37	1/36		
		UT	08	UT	1/29	ND		
		UADB	08	UADB	1/46	ND		
		UASZ	14	UASZ	1/33	ND		
		EPT	04	EPT	1/8	ND		
		ISEP Th.	03	ISEP Th.	1/62	ND		
Ratio d'encadrement des étudiants (permanents et vacataires)		UCAD	NR	UCAD	1/23			
		UGB	1/7	UGB	1/19			
		UT	1/7	UT	1/10			
	UADB	1/8	UADB	1/9				
	UASZ	1/14	UASZ	1/8				
	EPT	1/4	EPT	1/3				
	ISEP Th.	NR	ISEP Th.	1/3				

Indicateurs	Référence (2017)	Réalisé 2018	Cible 2018	écart
Nombre d'étudiants bénéficiant du programme "Un étudiant un ordinateur"	3855	10 053	ND	
Le taux de réussite à l'examen dans les ISEP (Thiès)	100%	100%	100%	
Nombre de curricula révisés ou alignés	253	342		
Existence d'une structure d'assurance-qualité au sein des Universités et des établissements d'Enseignement supérieur publics	Oui	Oui	Oui	
Nombre de programmes évalués par l'ANAQ-Sup	164	57	95	
Nombre de programmes accrédités par l'ANAQ-Sup	67	28	50	
Nombre d'EPES évalués pour l'habilitation à délivrer des diplômes du LMD	28	11	ND	
Nombre d'EPES agréés / habilités	24	07	ND	

Source : RAP\_MESRI 2018

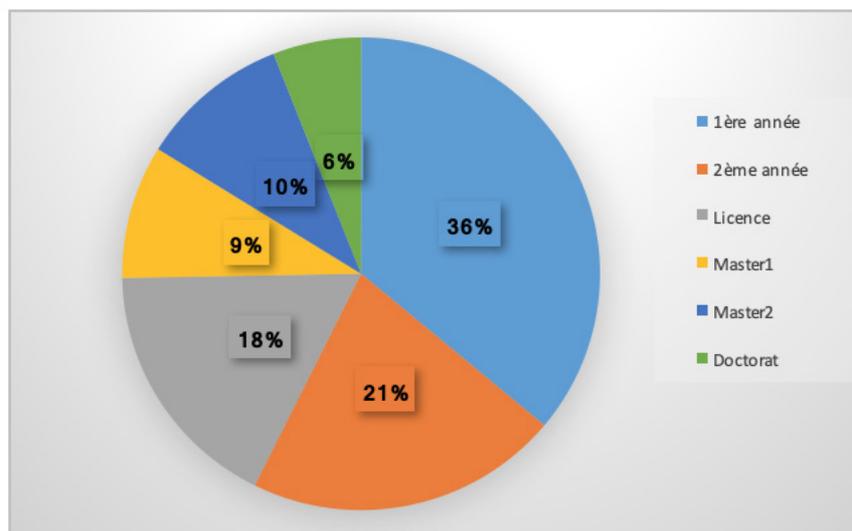
## Analyse des résultats du programme éducation supérieure

### - Accès

La population estudiantine est passée de 174 674 en 2017 à 190 145 en 2018, ce qui donne un ratio de 1209 étudiants pour 100 000 habitants. Bien qu'en progression, ce ratio reste encore en deçà de la cible 1414 et de la norme internationale 2000 étudiants pour 100 000 habitants. L'amélioration de ce ratio est fortement tributaire de facteurs externes au MESRI comme le nombre de candidats au bac, le taux de réussite au bac, le taux brut de scolarisation (TBS) dans le cycle secondaire.

La population estudiantine est ainsi répartie : 36% des étudiants sont en 1ère année, 21% en 2ème année, 18% en licence, 19% en master 1 et 2 et 6% en doctorat (figure 1). Le flux des primo-entrants est majoritairement alimenté par les nouveaux bacheliers qui présentent des profils généralement littéraires (tableau 5).

Figure 1 : Répartition des étudiants par niveau d'étude en 2018



Source : RAP MESRI 2018

**Tableau 5 : Bacheliers 2018 par Série**

Séries	Admis au BAC 2018
Littéraire	43 074
Scientifique	10 276
Technique	1787
Total	55 137 (soit 35%)

Source : Office du BAC

**Tableau 6 : Orientation des bacheliers 2018**

	Bacheliers	Bacheliers inscrits sur CAMPUSEN	Bacheliers orientés par CAMPSUSEN	Bacheliers orientés dans le public	Bacheliers orientés dans le privé
Effectifs	55 137	53 102	47 732	33 228	14 504

Source : Campusen

**Construction :****- Dans les Universités et Ecole**

Les travaux d'extension des universités sont terminés à l'UCAD, à l'UGB et à l'UADB ; elles sont non achevées pour l'UASZ, l'UT (70%) et l'EPT (gros œuvres terminés, seconds œuvres réalisés à hauteur de 20%). Huit ENO ont été livrés ou prêts à l'être. De même, à la cité du savoir, la Médiathèque, le centre de mutualisation et de partage (CMP) et la Maison de la science sont bien avancés (taux d'exécution 95%).

Par contre, les travaux de construction des nouvelles universités ont connu un retard important. Pour l'UAM, le taux d'exécution physique est passé de 37.5% en 2017 à 47% en 2018 ; tandis que l'USSEIN est à un taux d'exécution nul ; le marché a été cassé puis relancé ce qui suppose le réaménagement du calendrier d'exécution. Les antennes délocalisées de Kolda (UASZ) et de Guéoul (UGB) connaissent un retard sévère.

Pour la construction des laboratoires, beaucoup de retards sont notés, liés à l'insuffisance de crédits. Le gros œuvre est terminé à l'UCAD, l'UGB et l'UASZ et tandis qu'à l'EPT, à l'UADB et à l'UT le gros œuvre varie entre 35 et 50% de niveau d'exécution.

Les contreperformances notées dans le domaine de la construction sont liées à des raisons budgétaires, à la défaillance des entreprises, à la qualité des dossiers de projets, à des défaillances techniques dans le suivi, etc.

**- Dans les ISEP**

L'ISEP de Thiès est achevé et est en attente d'être livré ; la réception est attendue en 2019.

Cependant, un retard important est noté dans la construction des ISEP de Richard Toll et Bignona où on en est à la sélection du maître d'œuvre. A l'ISEP de MATAM, les travaux n'ont pas démarré. Notons cependant que les travaux pour la réhabilitation et l'aménagement du siège sont réalisés à 100%.

Les retards constatés à Bignona et Richard Toll sont à imputer à une maîtrise non encore efficiente des procédures de l'AFD et l'indisponibilité d'une équipe dédiée chargée de l'exécution financière au niveau de la DAGE. Pour ce qui est des ISEP de Matam et, en partie, de Diamniadio, la célérité dans les procédures nationales et la sincérité dans les allocations budgétaires sont mises en cause.

### - Dépenses de fonctionnement :

La structure concernée est :

Office national du Baccalauréat

### - Dépenses de transferts courants :

Les structures concernées sont :

Conseil Africain et Malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES)

Direction générale de l'Enseignement supérieur

Autorité nationale d'assurance qualité de l'Enseignement supérieur (ANAQ-Sup)

**Tableau 7 : Construction/Réhabilitation de bâtiments dans les EES publics**

EES	nombre	description
UGB	0	En 2018 aucune construction n'a été démarrée ni réceptionnée. Toutefois certains travaux entamés avant 2018 ont été réceptionnés en 2017 et d'autres sont toujours en cours.
UASZ	15	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 bâtiment pédagogique avec 2 salles de TP, 3 salles de TD, 8 bureaux, 2 salles des enseignants, 2 salles de réunion ;</li> <li>- amphi de 750 places, avec 1 salle de 200 places et 2 salles de 100 places ;</li> <li>- réhabilitation bâtiment UFR 2S (2 salles de 50 places et 1 salle de 150 places</li> <li>- un amphi de 150 places (travaux à l'arrêt depuis 2016) ;</li> <li>- extension de l'UASZ (2 blocs d'UFR et 1 bloc CRI) : travaux à l'arrêt ;</li> <li>- cité des enseignants (terminée et occupée, mais non réceptionnée) ;</li> <li>- Construction du mur de clôture de l'UASZ (terminée) ;</li> <li>- Construction de 10 laboratoires (travaux à l'arrêt) ;</li> <li>- Restaurant des étudiants (travaux à l'arrêt) ;</li> <li>- Incubateur (terminée et réceptionnée)</li> </ul>
UADB	1 amphi, 10 salles de TD, 4salles informatiques, 2salles de TP, 2salles spécialisées	<p>Le Bloc PGFSUP comprend un amphi de 500 places et des salles de TD et TP et des bureaux (1amphi, 10 salles de TD, 4salles informatiques, 2salles de TP),</p> <p>Les deux salles spécialisées sont des salles réhabilitées par des partenaires : une salle de visioconférence réhabilitée par DPworld,</p> <p>Une salle entreprenariat réhabilitée par le PESERE</p>
EPT	5	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un Bloc Administratif regroupant les 04 départements, le Service de la Scolarité, l'Imprimerie, et certains bureaux de professeurs,</li> <li>- Un Centre de Productivité et de développement industriel,</li> <li>- Une Nouvelle Résidence de 200 pour les élèves</li> <li>- La Construction de 08 laboratoires</li> <li>- La Réhabilitation des salles de classe grâce à l'inscription pédagogique des étudiants</li> </ul>
UVS		<p>Equipement informatique tranche ferme pour 5 ENO : 1 019 041 655 FCFA;</p> <p>Domotique tranche ferme pour 5 ENO : 173 720 725 FCFA;</p> <p>Mobilier ENO Kolda : 74 499 000 FCFA;</p> <p>Cout construction ENO Kolda : 351 929 555 FCFA</p> <p>ENO Mermoz fini non encore livré, coût 272 millions</p>
UCAD		Les travaux d'extension sont terminés. Concernant les laboratoires, les gros œuvres sont terminés et les seconds œuvres réalisés à 45% notamment à FST
UT		50% gros œuvre pour les labos ; 70% pour les travaux d'extension

Source : RAP\_MESRI 2018

**Tableau 8 : Etat de réalisation des ISEP de Matam, Bignona, Richard Toll et Diamniadio hors construction, en 2018**

ACTIVITES	PREVU	REALISE					OBSERVATIONS
			ISEP Diamniadio	ISEP Matam	ISEP Richard Toll	ISEP Bignona	
Elaboration des curricula	Oui	Entièrement réalisé pour Diamniadio et Bignona; à finir pour Richard Toll et Matam	oui	Non	Non	oui	Les difficultés sont liées à la non disponibilité des ressources financières pour Matam et du retard de l'ANO pour Richard Toll
Recrutement personnels de l'unité de mise en œuvre	Oui	Effectif à Diamniadio et à Bignona, en cours à Richard Toll et Matam	oui	Non	Non	oui	
Equipements	Oui	Matériels roulant en cours d'acquisition à Diamniadio, Bignona et Richard Toll	Non	Non	Non	Non	Non réalisé à Matam, raisons avancées contraintes budgétaires
		meubles et équipements de bureau acquis à Diamniadio	oui	non	non	oui	
Locaux fonctionnels	Oui	Acquis à Matam et Bignona	oui	oui	-	oui	Richard toll et Bignona ?

Source : RAP\_MESRI 2018

### - Qualité

Les plans stratégiques des établissements ont pris fin en 2016 et les nouveaux sont en cours d'élaboration ; ce qui, ainsi, rend difficile le ciblage des taux de réussite et de promotion.

Concernant les taux de promotion et de réussite, l'état actuel des délibérations ne permet pas de faire une analyse. En effet, le dérèglement du calendrier universitaire, en cours de correction d'ailleurs, fait que la plupart des résultats sont en phase de validation dans les facultés et UFR. On peut relever, toutefois, que pour les Ecoles et Instituts, les taux de réussite restent élevés (99,13% à l'EPT et 100% à l'ISEP de Thiès).

## o ASSURANCE QUALITE

### Assurance qualité dans les établissements publics

#### - Accréditation de programmes

Pour l'année 2018, ont été enregistrés 197 programmes candidats à l'accréditation de l'ANAQ-Sup, avec un pic au niveau de l'UCAD, 154 programmes soumis, soit 78 % du global, et le nombre restant de programmes, 22 %, soumis par quatre (4) autres universités (UGB, UADB, UASZ et UT).

Partant de ce qui précède, seuls 51 programmes sur 197, soit le quart (1/4), ont franchi l'étape de l'auto-évaluation, car ayant déposé un rapport d'auto-évaluation recevable. Cette étape constitue ainsi un filtre limitant pour l'achèvement des procédures d'accréditation.

Au terme de l'année 2018, 30 programmes ont achevé la procédure d'accréditation, soit 15 % du nombre de programmes candidats.

Toutefois, 23 programmes sur 30 ont été accrédités, soit un pourcentage de réussite de 77 %, ce qui traduit un score assez satisfaisant.

En somme, vu le nombre important de programmes devant être soumis à l'accréditation dans les délais, comme l'indique le Décret n°2015-582, du 11 mai 2015, relatif à la reconnaissance, au classement et à l'équivalence des diplômes de l'enseignement supérieur. L'article 6 dudit décret stipule que : « Les écoles et établissements de formation de l'Enseignement supérieur déjà reconnus et classés par la Fonction publique, bénéficient, à compter de la date d'entrée en vigueur du présent décret, d'un délai de trois ans pour solliciter leur habilitation auprès du ministre chargé de l'Enseignement supérieur et demander l'accréditation de leurs diplômes à l'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur (ANAQ-sup). »

C'est dire qu'à compter du mois de mai 2018, les établissements qui ne se seraient pas conformer au décret, seront sous le coup de la loi. D'où l'urgence de voir comment accompagner les établissements dans cet optique.

Evaluation institutionnelle en vue de l'habilitation

Pour les établissements d'enseignement supérieur (EES), notamment les universités, seule l'UADB est évaluée avec un avis favorable à délivrer les diplômes de Licence et de Master, en 2018.

### **Assurance qualité dans le Privé**

#### **- Accréditation de programmes**

Au niveau des EES privés, pour l'année 2018, 70 programmes candidats à l'accréditation de l'ANAQ-Sup ont été enregistrés, contre 117 candidats pour l'année 2017, soit une tendance à la baisse de 47 EPES.

Considérant le nombre de programmes candidats, 31 programmes sur 70, un peu moins de la moitié, ont franchi l'étape de l'auto-évaluation, car ayant déposé un rapport d'auto-évaluation recevable.

Au terme de l'année 2018, 7 programmes ont achevé la procédure d'accréditation, soit le dixième (1/10) du nombre de programmes candidats. Toutefois, les 5 programmes sur 7, ayant achevé la procédure d'accréditation, ont été accrédités.

Au regard de ce qui précède, tenant compte aussi de l'échéance de mai 2018, fixée dans le décret n°2015-582, du 11 mai 2015, avant laquelle tous les diplômes de l'enseignement supérieur devraient être accrédités, il serait aussi opportun de trouver les meilleures stratégies d'accélération du processus.

#### **- Evaluation institutionnelle pour l'habilitation de diplômés dans le Privé**

Pour l'année 2018, 38 EPES sont candidats à l'habilitation à délivrer des diplômes du LMD, contre 84 EPES en 2017. Cette baisse du nombre de candidats s'explique par le fait qu'une partie des EPES (24 en 2017), a déjà obtenu l'habilitation, dont la durée de validité est de 10 ans.

Sur les 38 candidats, 10 ont totalement achevé la procédure, et 7 ont obtenu l'habilitation.

### **o EFFICACITE EXTERNE**

Le suivi de l'efficacité externe reste encore difficile car les données nationales (ANSD) ne prennent pas encore en charge le suivi des diplômés du Supérieur. Toutefois, sur demande du MESRI, l'ANSD promet dans ses «enquêtes emplois» de prendre en charge cette préoccupation. Au niveau des écoles comme l'EPT, des instituts comme l'ISEP de Thiès et des Universités comme l'UASZ (dans le cadre du CDP), des dispositifs organisationnels chargés des questions de stage, de relation avec le milieu de l'entreprise, de formation dual, d'insertion professionnelle, de suivi des alumni, existent même s'ils sont à améliorer.

Par contre, dans les universités publiques, ce dispositif est encore naissant et faiblement opérationnel. Il faut souligner qu'à ce niveau, les établissements privés sont mieux organisés en développant des dispositifs de relation de stage et d'insertion avec les entreprises.

Tableau 8 : Efficacité externe dans les EES publics

	Insertion par les entreprises		Stages professionnels		Travail en alternance		Auto-emploi		Poursuite des études		Aucune activité	
	Pourcentage	Effectif	Observations	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Effectif
<b>UVS</b>	15%	62 (M1) + 73 (L3)	( Total de 889 Répondants L3 et M1)	28%	122 (M1) + 123 (L3) = 245	-	-	-	44%	395	-	-
<b>EPT</b>				100	45							
<b>ISEP Thiès</b>	0,3814	45		0,0508	6			0,0763	9	0,2458	29	0,2458

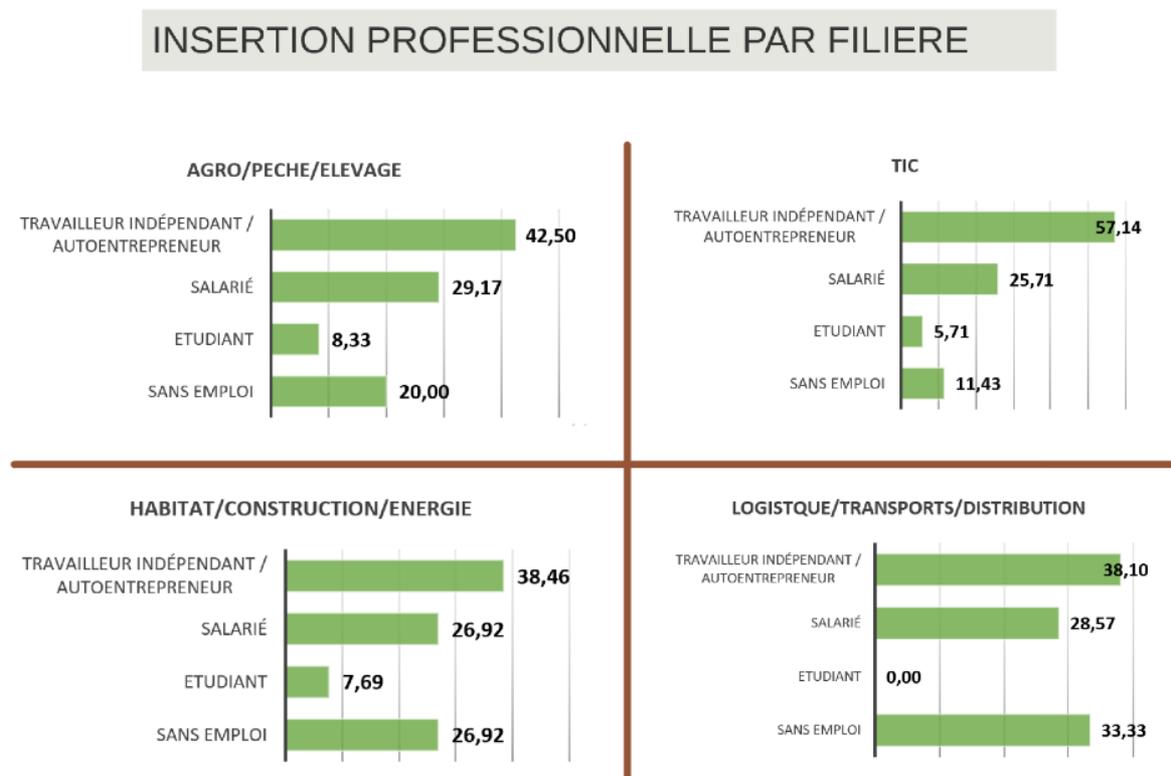
Source : RAP\_MESRI 2018

Ce tableau ne renseigne que partiellement pour les établissements UVS, EPT et ISEP Thiès ; les autres établissements n'ont pas fourni de données sur ce thème. Il illustre à suffisance, la faiblesse du dispositif d'accompagnement et de suivi sur les questions relatives aux stages, à l'insertion, aux relations avec les entreprises.

**Tableau 9 : résultats incubateurs EES et PSE J**

Structures	Nombre d'étudiants formés	Nombre de projets incubés	Nombre d'entreprises créées	Nombre d'emplois créés
PSE J	2453	298	106	1936
UADB	48	12	07 START UP à l'issu des 3 éditions du MAENUC	
UGB	2200	50		

Source : RAP\_MESRI 2018

**Figure 2 : insertion professionnelle par filière au PSE J**

Source : PSE J

**CENTRES D'EXCELLENCE** : le projet des centres d'excellence africains (CEA), financé par la Banque mondiale dans quelques pays africains dont le Sénégal, vise à soutenir des filières d'enseignement spécialisées dans les domaines de la Science, de la Technologie, de l'Ingénierie et des Mathématiques (STIM) mais aussi de l'agriculture et de la santé.

Au Sénégal, deux centres d'excellence ont déjà vu le jour ; il s'agit du Centre d'Excellence Africain pour la Santé de la Mère et de l'Enfant (CEA-SAMEF), et du Centre d'Excellence Africain en Mathématiques, Informatique et Technologies de l'Information et de la Communication (CEAMITIC).

En 2018, deux nouveaux centres d'excellence ont été créés : un sur l'environnement et la santé, et un autre sur l'agriculture et la sécurité alimentaire.

## o SERVICE A LA COMMUNAUTE

Tableau 10 : activités de service à la communauté en 2018 dans les EES

EES	Activités	observations
UADB	Organisation de journées de consultations médicales gratuites	Populations consultées, Médicaments distribués
	Campagne de sensibilisation sur la lutte contre le paludisme et les IST (distribution de MILDA, investissement humain)	populations sont sensibilisées, de nouveaux comportements émergent
	Intervention des étudiants et enseignants de SDD au grand Magal de Touba	populations et pèlerins sont sensibilisés
	Organisation de journées de consultations juridiques gratuites	Populations conseillées
	Encadrement des lycéens par les étudiants dans les matières scientifiques	Niveau scientifique des élèves renforcé
	Organisation de cours particuliers	capacités des élèves renforcées
	Prélèvement et analyse des eaux de Touba avant-pendant et après le Magal	dispositif sanitaire du Grand Magal de Touba amélioré
	Travaux statistiques sur le Magal (statistiques de la santé des pèlerins)	dispositif sanitaire du Grand Magal de Touba amélioré
	Intervention des étudiants, PER et PATS dans le grand Magal de Touba (TIC)	communication améliorée
	Organisation des JPO	procédures d'orientation mieux connues
	Séances d'information et mise à disposition de supports informationnels	orientation des bacheliers plus facile
	Aide à l'intégration et à la socialisation des nouveaux étudiants	Nouveaux bacheliers orientés
	Accompagnement des bacheliers à réaliser leur inscription sur Campusen	Conditions améliorées
	Organisation d'actions d'aide aux étudiants en situation de handicap	conditions d'étude des handicapés améliorées
	Contribution à l'organisation de la fête du 4 avril	organisation de la fête de l'indépendance mieux réussie
	Recrutement de techniciens de surfaces et jardiniers	Evènements réussis
	Don d'habits, de denrées alimentaires et produits divers	Nouveaux bacheliers intégrés
	Organisation des journées de reboisement	cadre de vie amélioré
EPT	L'installation de kits solaires	- l'éclairage de 13 concessions dans le village de Mbendj dans le département de Saint-Louis - l'éclairage de 50 concessions dans le village de Diendieme à 70 km de Ziguinchor - l'éclairage, la ventilation et le froid d'une case de santé de Diendieme - l'éclairage et la ventilation d'une école de 3 classes et le bureau du directeur de l'école de Diendieme.
	Pompe manuelle double effet pour puits et forage	
	four de régénération des huiles utilisant comme combustible les boues des stations d'épuration séchées	
	Conception et réalisation d'une unité de production d'air chaud utilisant les résidus solides comme combustibles (déchets agricoles et autres) : application à la boulangerie.	
UCAD	UCAD Rurale	l'UCAD rurale a mis en place des plateformes scientifiques, technologiques et de développement local à Niakhène et organise régulièrement des activités citoyennes.
UVS	participation de l'UVS dans l'élaboration du guide national sur le service à la communauté (SAC)	

EES	Activités	observations
	appel à projets sur le service à la communauté financé par la BAD (2 500 000 FCFA) avec comme lauréats 5 groupes d'étudiants répartis sur 5 ENO : Kolda, Thiès, Guédiawaye, Keur Massar et Kaolack);	
	Introduction du service à la communauté (SAC) dans les curricula comme EC	
	Don de sang de l'Amicale du personnel sur l'étendue du territoire national	objectif de 500 poches de sang atteint

Source : RAP\_MESRI 2018

La mission « service à la communauté » est à la phase d'appropriation par les institutions universitaires et les autres établissements d'enseignement supérieur. Des expériences diverses sont menées mais varient fortement selon le domaine, l'intensité, la régularité. Des efforts sont en train d'être faits dans l'institutionnalisation du service à la communauté (SAC). Quatre approches semblent se dessiner :

- approche de valorisation des résultats de la recherche ;
- approche de valorisation du partenariat avec les « Intervention Pour le Développement (IPD) » ;
- approche de valorisation de la participation dans les mouvements associatifs ;
- approche de valorisation des méthodes d'apprentissage actif.

## 2. RESULTATS DU PROGRAMME RECHERCHE ET INNOVATION

Tableau 11 : Résultats du programme recherche et innovation

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	indicateurs	Référence 2017	Cible 2018	réalisé 2018	écart
		Nombre de centres de recherche et d'essai (CRE) fonctionnels	07 *en finalisation		1 Et 8 en finalisation	
		Nombre de bénéficiaires de technologies transférées (CRE)	23 430		27 156*	
		Nombre de contrats de recherche Universités-Entreprises	34		8	
		Nombre de parcelles aménagées (projet palmier à huile)	03	03	0	0
		Nombre de brevets	27	-	12	-
		Nombre de publications			7197*	
		Nombre d'unités effectuant la Recherche-Développement dans les universités publiques	45 (UCAD, UADB, UT, EPT)		196 *	
		Nombre de partenariats de recherche établis	21 (UCAD, UT et UADB)		167	
		Nombre de plateformes physique de recherche mises en place	2 acquises		2	
		Nombre de chercheurs niveau Doctorat	6013		7 361	
		Nombre de thèses soutenues	158 (UCAD, UT, EPT, UGB)		287 (UCAD, UT, EPT, UGB)	
		Nombre de chercheurs niveau Master 2	10824		12 564	
		Nombre d'enseignants chercheurs			2 214	
		Nombre de chercheurs (UCAD)			46	
		Nombre de vacataires			3 451	

	indicateurs	Référence 2017	Cible 2018	réalisé 2018	écart
	Nombre de techniciens dans les laboratoires			21*	
	Densité des chercheurs : Nombre de chercheurs par million d'habitant (PP)	956		1410,72	
	Nombre d'enseignantes chercheurs financées (PAPES)	18		0	
	Nombre de doctorantes financées (PAPES)	32		0	
	Nombre de projets de recherche financés par le FIRST	85 * nombre de projets soumis		0	
Le cadre réglementaire de la recherche est renforcé	Nombre de textes validés	03 * en cours de validation		03 * en cours de validation à la DGRI	
	Nombre de manifestations à caractère scientifique organisées			57	
	Nombre d'utilisateurs des bases de données en ligne	386 033		5377*	
	Nombre d'activités de sensibilisation et de formation sur la Propriété intellectuelle dans les universités publiques	01		2	
Les populations cibles ont accès à l'information scientifique et sont sensibilisées à la culture scientifique		35			
	Nombre de bénéficiaires (PER, PATS, doctorants) des activités de sensibilisation et de formation sur la Propriété intellectuelle			100	

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	indicateurs	Référence 2017	Cible 2018	réalisé 2018	écart
<b>Améliorer le cadre de la recherche et de l'innovation</b>	Les capacités de la recherche sont renforcées et l'utilisation des résultats accrue	Nombre de centres de recherche et d'essai (CRE) fonctionnels	07 *en finalisation		1 Et *8 en finalisation	
		Nombre de bénéficiaires de technologies transférées (CRE)	23 430		27 156 (CRE)	
		Nombre de contrats de recherche Universités-Entreprises	34		8	
		Nombre de parcelles aménagées (projet palmier à huile)	03	03	0	0
		Nombre de brevets	27	-	12 (UCAD et EPT)	-
		Nombre de publications			7197 (sans UGB et UASZ)	
		Nombre d'unités effectuant la Recherche-Développement dans les universités publiques	45 (UCAD, UADB, UT, EPT)		226 (UCAD, UADB, UGB, EPT, UT, UVS)	
		Nombre de partenariats de recherche établis	21 (UCAD, UT et UADB)		167	
		Nombre de plateformes physique de recherche mises en place	2 *acquises		2	
		Nombre de chercheurs	14 220		19 045	
		Nombre de chercheurs niveau Doctorat	6 013		7 361	
		Nombre de thèses soutenues	158 (UCAD, UT, EPT, UGB)		287 (UCAD, UT, EPT, UGB)	
		Nombre de chercheurs niveau Master 2	10824		12 564	

	indicateurs	Référence 2017	Cible 2018	réalisé 2018	écart
	Nombre d'enseignants chercheurs			2 208	
	Nombre de chercheurs			37	
	Nombre de vacataires			3 917	
	Nombre de techniciens dans les laboratoires			21	
	Densité des chercheurs : Nombre de chercheurs par million d'habitant (PP)	956		1409,76	
	Densité des chercheurs : Nombre de chercheurs par million d'habitant (ETP)			1311,48	
	Nombre d'enseignantes chercheuses financées (PAPES)	18		0	
	Nombre de doctorantes financées (PAPES)	32		0	
	Nombre de projets de recherche financés par le FIRST	85 *nombre de projets soumis		0	
	Nombre de textes validés	03 *en cours de validation		03 *en cours de validation à la DGRI	
	Nombre de manifestations à caractère scientifique organisées			57	
	Nombre d'utilisateurs des bases de données en ligne	386 033		5377 UCAD, UASZ et UGB à compléter	
	Nombre d'activités de sensibilisation et de formation sur la Propriété intellectuelle dans les universités publiques	01		2	
	Nombre de bénéficiaires (PER, PATS, doctorants) des activités de sensibilisation et de formation sur la Propriété intellectuelle	35		100	

\*Données provisoires

## - Analyse des résultats du programme recherche et innovation

Les résultats atteints (tableau 11) montrent les efforts consentis pour promouvoir la recherche et l'innovation au Sénégal. Mais l'absence de cibles déterminées avant la conduite des activités et aussi l'absence de données pour certains indicateurs des années antérieures empêchent une bonne analyse des résultats selon le format préconisé du RAP. Bien que la plupart des indicateurs soient bien renseignés, certains ne le sont que partiellement.

En effet, en 2018, un ensemble d'initiatives a été entrepris par les différents acteurs du programme pour contribuer au renforcement de la recherche et de l'innovation.

En ce qui concerne le cadre légal et réglementaire de la recherche et de l'innovation, sur les six (6) textes régissant la recherche (organisation des laboratoires de recherche, collège national des écoles doctorales, doctorat, FNRI, ISTA, CNERIST) en cours de validation en 2017, trois (3) ont été validés et devaient faire l'objet de partage avec les acteurs, mais la non disponibilité de ressources n'a pas permis d'organiser l'atelier de partage prévu à cet effet.

Aussi, des efforts ont été consentis pour renforcer tant sur plan quantitatif que qualitatif le personnel de recherche, notamment les chercheurs. Le Manuel de Frascati (manuel de référence pour la mesure de la R&D) intègre les étudiants en master II et doctorants dans les effectifs de chercheurs. Ainsi, en 2018, le nombre de chercheurs (enseignants chercheurs, chercheurs, doctorants et master 2 recherche) dans les universités du Sénégal est de 22 185. Ces derniers sont répartis comme suit : 56, 63% chercheurs en master II ; 33,18% pour les doctorants ; 9,98% pour les enseignants chercheurs et 0,21% pour les chercheurs. Il est aussi important de relever le nombre de vacataires qui est de 3 451 en 2018. Parmi les vacataires, il y a des enseignants-chercheurs, des chercheurs permanents, des professionnels mais surtout de titulaires de doctorat qui sont dans des équipes de recherche (pas encore recrutés) mais qui ne sont pas comptabilisés dans les statistiques de chercheurs. De plus, une hausse des effectifs de chercheurs de niveau master II et doctorants est observée de 2017 à 2018. Le nombre de chercheurs de niveau master II passe de 10 824 en 2017 à 12 564 soit un écart positif de 1 740 au moment où celui des doctorants passe de 6 013 en 2017 à 7 361 en 2018 soit un écart positif de 1 348 ; ces augmentations enregistrées, combinées au recrutement d'enseignants-chercheurs opéré dans les différentes universités, justifient la hausse de la densité de chercheurs qui passe de 956 chercheurs par million d'habitants (personnes physiques) en 2017 à 1411 en 2018.

En outre, le nombre de techniciens de laboratoires enregistré en 2018 est de 17 compte non tenu de ceux de l'UASZ et de l'UCAD (nombre pas encore disponible). Ce nombre de techniciens est supérieur ou égale à celui des laboratoires de ces universités (6 laboratoires à l'UT, 2 laboratoires à l'UADB et 3 laboratoires à l'EPT). Autrement dit, il y a au moins un technicien par laboratoire (2 techniciens par laboratoire à l'UT, 1 technicien par laboratoire à l'UADB et à l'EPT). Mais ce nombre de techniciens rapporté au nombre de chercheurs révèle des disparités selon les structures et la nécessité d'accorder une importance particulière à cette catégorie de personnel de recherche en renforçant leurs effectifs. Par exemple, le ratio de techniciens par enseignants chercheurs est de 1/15 à l'EPT, 1/25 à l'UT et 1/44 à l'UADB. L'UCAD renferme à son sein 179 laboratoires mais la non disponibilité du nombre de techniciens de laboratoire qui s'y trouvent ne permet pas d'apprécier le ratio « nombre de techniciens/enseignants chercheurs ».

En ce qui concerne la promotion des Chercheurs et Enseignants-chercheurs du Sénégal en 2018, le taux de réussite est le même qu'en 2017, soit 85,93% selon les résultats du Comité consultatif interafricain (CCI 2018). Ce taux tient compte du nombre de candidats dont les dossiers de candidature n'ont pas été examinés du fait qu'ils sont, soit irrecevables, soit non parvenus.

En 2018 sur 255 candidatures des universités publiques (144 de l'UCAD), 10 n'ont pas été examinées dont 5 de l'UCAD (l'UADB est la seule à n'avoir pas de dossier non examiné). Ce qui porte à 245 le nombre de dossiers des universités publiques examinés. Parmi ces derniers, 219 ont été reçus et 26 ajournés dont 17 à l'UCAD. Parmi les ajournés de l'UCAD, la majorité (11) étaient candidats au titre de Professeur titulaire.

De plus sur les candidatures examinées, une diminution du taux de réussite entre 2017 et 2018 est notée à l'UADB et à l'UCAD, passant respectivement de 100% à 91,66% et de 91,59% à 84,83%. Sinon pour les autres universités ce taux enregistre une hausse notamment à l'UASZ passant de 75% à 88,89%.

**Tableau 12 : Résultats du Comité consultatif interafricain (CCI) 2018**

Institutions	2017			2018				
	Nombre de candidats	Nombre d'inscrits	Taux de réussite	Nombre de candidats	Non examinés	Examinés	Nombre d'inscrits	Taux de réussite
ISRA	11	9	81,82%	9	0	9	9	100,00%
ITA	1	1	100,00%	2	1	1	1	50,00%
UADB	9	9	100,00%	12	1	11	11	91,66%
UCAD	107	98	91,59%	145	5	140	123	84,83%
UT	24	18	75,00%	35	2	33	29	82,86%
UASZ	20	15	75,00%	27	1	26	24	88,89%
UGB	25	21	84,00%	36	1	35	32	88,89%
CESAG	2	0	0,00%	1	0	1	1	100,00%
EISMV				1	0	1	1	100,00%
ESMT				2	1	1	1	50,00%

Source : CAMES

Concernant les activités de valorisation des résultats de la recherche, d'innovation et de promotion de la propriété intellectuelle, les performances suivantes ont été réalisées en 2018 : 12 brevets (UCAD et EPT) et 7 197 publications scientifiques (sans tenir compte des publications de l'UGB et l'UASZ non encore disponibles). Le nombre de thèses (doctorat) soutenus, a augmenté considérablement (quasi le double) de 2017 à 2018, passant de 158 à 297 soit une augmentation de 149. Cette augmentation traduit aussi bien l'effort d'encadrement des enseignants-chercheurs et la volonté des doctorants de mener à bien leur projets de recherche dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, pour promouvoir la propriété intellectuelle dans les universités publiques, deux activités de formation et de sensibilisation sur la propriété intellectuelle ont pu se tenir en collaboration avec l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI). En effet, avec l'OAPI un séminaire national de formation sur « la valorisation des résultats de la recherche » destiné aux enseignants chercheurs et chercheurs du Sénégal s'est tenu avec 25 bénéficiaires. L'OMPI, quant à elle, a organisé, en collaboration avec la Direction de l'innovation, de la valorisation de la propriété intellectuelle et du transfert technologique (DIVPITT), une conférence destinée aux enseignants chercheurs et chercheurs et animée par le Pr Francis GURRY, DG de l'OMPI en présence du Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), Pr Mary Teuw NIANE. Cette activité a enregistré la présence de 75 participants.

En 2018, il était prévu, d'élaborer la stratégie nationale d'innovation et de valorisation des résultats de la recherche de façon participative et inclusive ; l'appel d'offre pour le recrutement d'un consultant, lancé à cet effet n'a pas été concluant.

Aussi, avec l'avènement des incubateurs et du Programme Sénégalais d'Entrepreneuriat des Jeunes (PSE/J), en 2018, 2248 étudiants ont été encadrés dans les incubateurs des universités publiques et 2453 dans l'incubateur du PSE/J. Dans les universités publiques, 120 projets ont été incubés et 19 entreprises créées. Sur la période 2016-2018, le PSE-J a accompagné 298 entreprises dans sa couveuse et permis la création de 1936 emplois. Pour accompagner cette dynamique, un atelier d'échanges sur une stratégie nationale de promotion des incubateurs d'entreprises et d'accompagnement des startups a été organisé par la DIVPITT. Des recommandations pertinentes relatives aux types de partenariats, les mécanismes de financement et le cadre (institutionnel et réglementaire) des incubateurs et startups ont été formulées.

Sur le plan de la valorisation des résultats de la recherche et du transfert technologique, les CRE, interfaces entre les populations et la recherche-développement, permettent, entre autres, la diffusion, la vulgarisation des résultats de la recherche, du savoir et du savoir-faire, la promotion, le développement de la culture scientifique et le transfert de technologies innovantes. Ils sont installés à l'échelle de la région, du département, de la commune et du village selon les besoins spécifiques de la localité. En 2018, pour l'élargissement de la carte des CRE, il était prévu l'installation de 7 CRE (Goudomp, Samine, Koungheul, Tambacounda, Bakel, Kidira et Goudiry). Avec le retard accusé dans le démarrage des travaux à cause des ponctions budgétaires, seul le CRE de Koki a été inauguré en 2018 ; les autres sont en phase de finalisation. Vingt-quatre (24) CRE sont actuellement installés et fonctionnels et ont permis à 27 156 usagers de bénéficier des activités d'encadrement.

Le projet de R&D sur le palmier à huile a connu une année particulière marquée par une non disponibilité du budget de projet jusqu'au mois d'octobre 2018. Les activités sur les parcelles de palmiers à huile se sont limitées à l'entretien des palmiers, au maraichage par les femmes, à la distribution du matériel et à la réhabilitation de quelques sites.

L'année 2018 a été marquée par le lancement du processus d'élaboration de la Stratégie Nationale de la Promotion de la Culture Scientifique (SNPCS) et la tenue de plusieurs activités de promotion de culture scientifique organisées à la fois par la Direction de la promotion de la culture scientifique - DPCS (09 manifestations) et les universités (42 manifestations au moins). Ces manifestations ont impliqué plusieurs associations de culture scientifique et retenu l'attention d'un public de tout âge et de tout genre. Ce fut l'occasion de mettre en œuvre le concept dit des « Mercredis de la Science » dont l'objectif majeur est de provoquer au sein du grand public un intérêt pour les sciences et la recherche scientifique, susciter des vocations chez les jeunes et réveiller des talents de créativité.

En ce qui concerne le financement de la recherche, il n'y a pas eu d'édition en 2018, aussi bien du FIRST que du PAPES. 2018 a été consacrée à l'évaluation des projets soumis à l'édition de 2017 qui a enregistré, quatre-vingt-cinq (85) dossiers. De ces projets, cinquante (50) ont été proposés pour le financement par les évaluateurs à la commission de sélection. Treize (13) ont été retenus, correspondant à un montant de deux cent cinquante-quatre millions deux cent cinquante-trois mille cent cinquante (254 253 150) FCFA. Toutefois, il n'y a pas eu de décaissement en 2018 pour ces projets et pour d'autres qui sont en attente.

En outre, pour diversifier et renforcer le financement de la recherche, le Sénégal, à travers, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, a marqué son adhésion à des initiatives partenariales, notamment entre l'Europe et l'Afrique. Ainsi, dans le cadre du projet ERA-Net Cofund devenu l'initiative « Leap Agri » (Long term European African Partnership for food security in Africa), 27 projets ont été sélectionnés pour être financés, six (6) de ces projets impliquent des chercheurs sénégalais. La contribution du Sénégal permet ainsi de participer au financement de 04 projets, les 02 autres seront pris en charge totalement par le top up de l'UE et l'AFD. Le budget total alloué aux 27 projets s'élève à 22,7 millions d'euros.

Ce partenariat de co-financement Leap-Agri, qui est une première pour le Sénégal, a permis au MESRI de :

- organiser des groupes de chercheurs en équipes pluridisciplinaires de plusieurs institutions, travaillant sur des projets de développement dans des domaines prioritaires ;
- aider les chercheurs du Sénégal à nouer des partenariats au niveau national, régional et international ;
- acquérir des ressources additionnelles de financement de la recherche.

Une autre initiative allant dans le même sens est le Projet Science Granting Council Initiative (SGCI), l'Initiative des Organismes Subventionnaires de la Recherche Scientifique (IOSRS) qui a permis le financement de deux projets de recherches impliquant des chercheurs sénégalais et burkinabés dans les domaines de l'agriculture et la santé. Le montant du financement est de 24.750.000 FCFA pour le projet Santé et de 26.147 200 FCFA pour celui de l'agriculture. Le démarrage effectif de la mise en œuvre de tous les projets s'est fait au mois de septembre 2018.

De plus, une lettre demandant l'adhésion du Sénégal au Leap4FNSSA a été adressée au MESRI qui a répondu favorablement. Leap4FNSSA est le Programme de soutien à la mise en œuvre du partenariat de recherche et d'innovation à long terme UE-UA pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'agriculture durable. L'objectif général de Leap4FNSSA est d'établir une structure durable, ou «plate-forme», pour la mise en œuvre efficace et cohérente du partenariat de recherche et d'innovation UA-UE.

Sur le plan du développement de plateformes de recherche, le projet de mise en place de la plateforme de Génétique moléculaire est resté à l'état, des actions notables n'ont pas été enregistrées en 2018. Pour rappel, l'objectif principal du projet est d'acquérir une plateforme de génétique moléculaire dans la « Cité du Savoir » dans le cadre d'un multi-partenariat, notamment, avec le génopole et l'Université d'Evry. Cette plateforme sera installée au sein de l'Institut des Sciences et Techniques Avancées (ISTA). L'ISTA, en plus d'abriter en son sein, le Centre National de Calcul Scientifique dont la procédure d'acquisition est complètement bouclée, mettra en place des formations de master dans des domaines scientifiques stratégiques. D'ailleurs, en 2018, des ateliers de production des curricula et d'échanges sur les programmes de formation et de recherche de l'ISTA et de validation internationale des programmes de formation et de recherche de l'ISTA se sont tenus. De plus, du matériel a été acquis en 2018 pour la plateforme de biotechnologie végétale qui sera installé à l'ISTA.

Pour le développement de la plateforme Télémédecine /Télé-enseignement dans les ENO, le MESRI a acquis 05 unités de télécommunication pour les ENO en cours de finalisation. Celle destinée à Kolda est installée et des tests techniques de téléconsultation ont été effectués.

Concernant la mise en place d'un cadre de suivi-évaluation du programme recherche et innovation, le comité technique chargé d'élaborer le catalogue des indicateurs a ébauché le draft final du catalogue à la suite d'une réunion de partage de la première version présidée par monsieur le MESRI au mois d'avril 2018. L'atelier de finalisation du catalogue des indicateurs n'a pu être tenu.

3. RESULTATS DU PROGRAMME ŒUVRES SOCIALES UNIVERSITAIRES  
 Tableau 13 : Résultats du programme œuvres sociales universitaires

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs	Référence (2017)	Réalisé 2018	Cible 2018	Ecart
Améliorer la gouvernance des œuvres sociales	Les allocations d'étude sont rationalisées	Pourcentage d'étudiants bénéficiant d'une bourse ou d'une aide	75,05% (93 800)	65,21% (98 289)	68%	
		Taux de progression des allocations d'étude	16%	4,78%		
	Les conditions de vie dans les campus sociaux sont améliorées	Pourcentage d'étudiants ayant obtenu un passage définitif et bénéficiant d'une bourse				
			COUD	12,27 %		-
		Pourcentage d'étudiants bénéficiant des logements	CROUS St-L 35.8% (11 397)	43 % (10 450)	100 %	-57 %
			CROUS Zig 11,14 % (3 482)	11.30% (4 319)	100 %	-88,7%

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs	Référence (2017)	Réalisé 2018	Cible 2018	Ecart
			CROUS Bambey	14,02 %		
			CROUS Thiès	20%		
			COUD 8 865	9 710	-	-
		Nombre de lits disponibles	CROUS St-L 3 938 lits (11 397)	4 540 lits	10 450	5910
			CROUS Zig 388 lits (3 535)	496 lits	4 319	3823
			CROUS Bambey	575 lits	4 100	3525
			CROUS Thiès	782		
			COUD	21 933 120	-	-
		Nombre de couverts des restaurants dans les campus sociaux /jour	CROUS St-L	4 166 234		
			CROUS Zig	827 069	1 270 300	443 231
			CROUS Bambey	1 119 069	2 100 000	980 931
			CROUS Thiès	3460		

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs	Référence (2017)	Réalisé 2018	Cible 2018	Ecart
		les campus sociaux	CROUS St-L 5 466 (47.96%)	10 450 (67 %)	-	-
			CROUS Zig (56,57 %)	(69.46%) 3 000	3000	
			CROUS Bambeby 4 998			
			CROUS Thiès (121 %)	49,4 %	4 100	
			COVID	94 828	-	-
			CROUS St-L	1 167	2 000	
		Nombre d'étudiants référés pour consultation ou examen complémentaires	1 446 CROUS Zig	620	1 000	
			489			
			CROUS Bambeby	213	4 100	
			CROUS Thiès			
			COVID	366 905 781	-	-
			CROUS St-louis	4 849 683	9 000 000	4 150 317
		Remboursements de frais médicaux	CROUS Zig	1 000 000	1 000 000	00
			CROUS Bambeby	3 339 370		

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs	Référence (2017)	Réalisé 2018	Cible 2018	Ecart
			CROUS Thiès	4 276 342		
			COUD	03	-	-
		Nombre d'ambulance (s)	CROUS St-louis 03	03	00	00
			CROUS Zig 01	01	02	01
			CROUS Bambey	03		
			CROUS Thiès	02		
			COUD	26	-	-
		Nombre d'infrastructures sportives	CROUS St-L 03	03	00	00
			CROUS Zig 02	02	02	00
			CROUS Bambey	08		
			CROUS Thiès	3 terrains de foot 2 terrains basket 1 salle dojo		
		Nombre d'infrastructures culturelles	COUD	14	-	-

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs	Référence (2017)	Réalisé 2018	Cible 2018	Ecart
			CROUS St-L 02	02	00	00
			CROUS Zig 00	00	00	00
			CROUS Bambeby	00		
			CROUS Thiès	-		

Source : RAP 2018

## - ANALYSE DES RESULTATS DU PROGRAMME ŒUVRES SOCIALES

En 2018, le Sénégal compte deux nouveaux établissements publics chargés des œuvres sociales universitaires (CROUS de Bambey et CROUS de Thiès), qui viennent s'ajouter aux trois existants antérieurement (COUD, CROUS de Saint-Louis et CROUS de Ziguinchor).

Ces établissements ont une capacité d'accueil de 16 103 lits en 2018, les taux d'hébergement sont très variables, ils sont compris entre 43% (CROUS Saint-Louis) et 12.27% (COUD).

En 2018, ces établissements ont exécuté un budget de **42 235 045 743 f CFA**, ils ont engagé au titre des subventions et autres transferts de l'Etat un montant de **28 985 989 442 f CFA**.

**Le climat social dans les campus sociaux est resté calme jusque vers la fin de l'année ou une grève partie de l'UGB, aggravée par la mort d'un étudiant, suite à un retard de paiement des bourses, s'est propagée dans les autres campus. Elle a fortement perturbé les enseignements surtout à l'UGB ou certaines UFR ont préféré invalider l'année.**

Les établissements publics chargés des œuvres sociales universitaires assurent la gestion des crédits affectés aux œuvres sociales, l'accueil, l'hébergement, la restauration, la couverture médicale des étudiants, le transport ainsi que l'animation du campus social.

### - COUD

#### - Hébergement

Le COUD a disposé de 9 710 lits en 2018 contre 8865 en 2017 soit une progression de 645 lits. Ce qui lui a permis d'atteindre un taux d'hébergement de 12,27%. Ce taux devrait s'améliorer les années à venir avec la finalisation du programme de construction de bâtiments d'hébergement aujourd'hui totalement exécutés.

#### - Médico-social

Les services médicaux du COUD ont été fréquentés en 2018 par 102 029 étudiants, 94 828 ont été référés, et un montant de 366 905 781 FCFA a servi au remboursements de frais médicaux. Ce montant important pose le besoin du relèvement du plateau technique au niveau du service médical.

### - CROUS SAINT-LOUIS

#### - Hébergement

Les étudiants sont logés dans 15 résidences universitaires appelées villages, classés par ordre alphabétique.

#### Campus I

Les villages A, B et C (3 x 298 lits) ont été ouverts en 1990

Le village D (244 lits) a été ouvert en 1992,

Le village E (244 lits) a été ouvert en 1993,

Le village F (244 lits) a été ouvert en 1995,

Le village G (244 lits) a été ouvert en 1998.

#### Campus II

Les villages H (189 lits) et I (114 lits) en 2000-2001

Le village J (189 lits) en décembre 2002

Le village K (322 lits) en 2004

Le village L (189 lits) en 2005

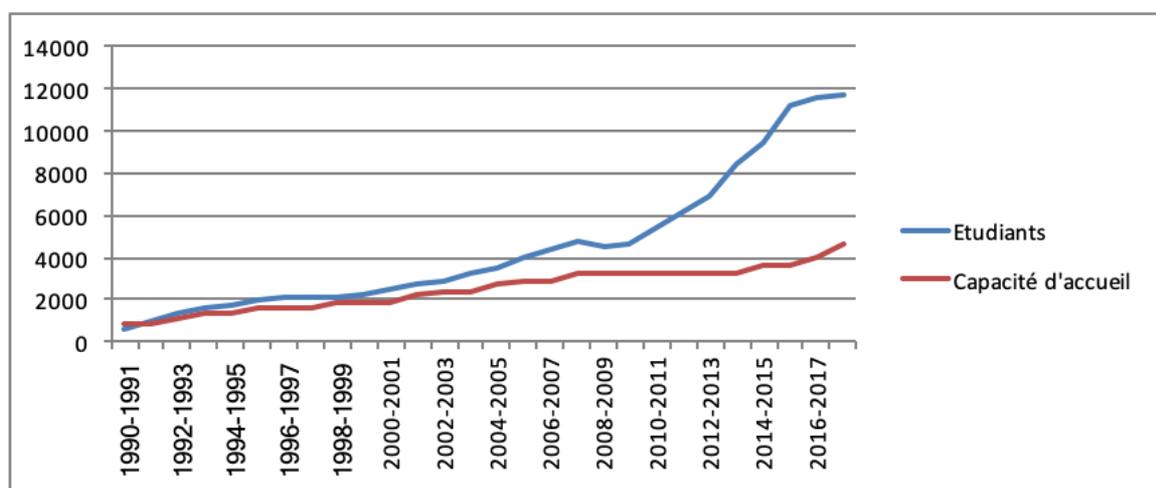
Le village M (378 lits) a été ouvert en 2007, le village N (312 lits) a été ouvert en 2014, le village O (396 lits) a été ouvert en 2016 font partie du campus I.

En 2018, face au réel problème d'hébergement auquel sont confrontés les étudiants et le retard de la livraison des résidences en construction pour 2000 lits, la direction du CROUS a initié sur la proposition des délégués, l'installation de lits superposés au niveau des débarras et salles d'études (campus I et campus II) permettant d'obtenir ainsi 602 (282 + 320) lits supplémentaires.

Durant l'année académique 2018, l'UGB compte 11690 étudiants inscrits dont 10 450 bénéficiaires des œuvres sociales et 43% d'étudiants logés.

**NB : Hormis les attributaires de lits, un recensement fait en 2018 montre que 5 600 étudiants sont sous hébergés par leur camarade.**

**Figure 3 : évolution de la population estudiantine et de la capacité d'accueil du CROUS de Saint-Louis**



Sur ce graphique montrant l'évolution du nombre d'étudiants et la capacité d'accueil du campus de l'UGB, nous notons qu'aussitôt après son ouverture, la capacité d'accueil commençait à faire défaut (inadéquation entre offre et demande de logement). Le phénomène n'a cessé d'évoluer pour atteindre son paroxysme actuellement.

#### - Médico-social

La politique de la « disponibilité du médicament » mise en place a fort diminué le remboursement des frais médicaux des étudiants.

Les prises en charge médicales (recours extérieurs) 1167 pèsent lourd sur les dépenses de santé avec au premier rang : l'ophtalmologie (288), les examens de laboratoire (209), les examens radiologiques et échographiques (114). D'où la nécessité de relever le plateau médical par l'acquisition de ces matériels et la formation du personnel.

### - Restauration

Le taux de fréquentation des restaurants universitaires connaît une nette augmentation due à la montée en puissance de l'institution ces dernières années, toutefois les « journées sans tickets » (jst) - souvent décrétées par les étudiants et liées souvent à des retards de paiement des bourses constituent un réel problème. En 2018, 86 jours de « journées sans tickets » ont été décrétés.

### - CROUS ZIGUINCHOR

#### - Hébergement

Le campus social de l'Université Assane SECK de Ziguinchor a cinq pavillons (A, B, C, D et E).

Les pavillons A, B et C ont chacun 48 chambres dont 96 lits par pavillon. Ce qui fait un total de 288 lits pour les 3 pavillons A, B et C.

Les pavillons D et E comptent 208 lits. Au total, le CROUS de Ziguinchor compte 248 chambres correspondant à 496 lits. La capacité d'accueil est insuffisante par rapport à la population bénéficiaire qui est égale à la population estudiantine.

#### - Restauration

Le campus social de Ziguinchor dispose d'un seul restaurant d'une capacité de 450 places. Pour améliorer ses performances, le CROUS de Ziguinchor a construit une extension qui servira de salle de service pour les étudiants. D'où l'augmentation du nombre de couverts servis au restaurant en 2018.

#### - Service médico-social

Le service médico-social fonctionne sur la base d'une mutualisation entre le Rectorat et le CROUS. En 2018, ce service a référencé vers les structures sanitaires de la ville 489 étudiants. Les principales causes du référencement sont liées à des consultations à la vision, des analyses de laboratoires ou de l'imagerie médicale. Ce nombre a connu une légère hausse en passant à 620. Ce qui représente 131 référencement supplémentaires entre 2017 et 2018 liés à l'augmentation du nombre d'étudiants et de la forte demande des étudiants. Le remboursement des frais médicaux est appliqué timidement en 2018 contrairement à 2017.

#### - Animation culturelle et sportive

Le campus social dispose d'un terrain de football et d'un terrain de basket et handball mais il ne dispose pas de foyer récréatif et culturel pour la prise en compte des préoccupations des étudiants. Ces manquements sont liés essentiellement à la faiblesse des moyens financiers.

### - CROUS DE BAMBEY :

#### - Hébergement

La capacité d'hébergement sur les quatre (04) campus sociaux s'élève à 575 lits pour un effectif total 4.100 étudiants soit un pourcentage de 14.02%.

Au niveau des recettes, il faut noter un taux de recouvrement des loyers de 54.97%. Ce taux s'explique par le fait que le CROUS a démarré ses activités au mois de mars 2018.

#### - Restauration

En moyenne, 1554 plats ont été servis par repas et par jour soit un total cumulé par jour de 4 662 plats.

Au niveau des recettes, il faut noter un taux de recouvrement de 36.87% pour les tickets repas (déjeuner et dîner) et 40.51% pour les tickets petit déjeuner. Ces taux s'expliquent par le démarrage des activités du CROUS en mars 2018.

S'agissant des dépenses, les frais de restauration représentent 58.47% des dépenses de fonctionnement exécutées par le CROUS de Bambey.

**- Service médico-social**

Une satisfaction totale a été enregistrée au niveau du fonctionnement du service médical des étudiants. Ce qui s'est traduit par le faible nombre d'étudiants référés au niveau des structures hospitalières (213 étudiants soit 5.2% de l'effectif total des étudiants).

**- CROUS DE THIES :**

**- Hébergement**

Le CROUS de Thiès compte 782 lits et héberge 20% des étudiants.

**- Restauration**

**- Service médico-social**

Le taux de fréquentation des structures sanitaires du CROUS Thiès est de 49,4% ; une bonne partie est référée si on tient compte du montant des remboursements des frais médicaux qui s'élevait à 4 276 342 FCFA.

### **Dialogue social**

L'année 2018 est caractérisée par la consolidation du dispositif du dialogue social dans les EES, huit établissements (universités et ISEP) sur huit ciblés disposent d'un mécanisme de dialogue social fonctionnel, 4 sur 8 disposent d'un comité de dialogue social et 2 sur 8 disposent d'un médiateur.

La qualité du climat social s'est considérablement améliorée dans les espaces universitaires. Cette situation découle du fait que la plupart des établissements publics d'enseignement supérieur ont exécuté, par arrêté rectoral, la Décision n°4 du Conseil présidentiel, notamment la Directive n°3 qui instruit le MESRI de « veiller à l'installation de comités de dialogue social et de mécanismes de médiation dans les établissements publics d'enseignement supérieur ». La phase finale d'installation du Comité sectoriel est enclenchée, le projet d'arrêté ayant été rédigé.

Malgré ce dispositif, des facteurs exogènes aux établissements ont entraîné une perturbation en 2018, masquant ainsi les efforts réalisés dans ce sens.

## 4. RESULTATS DU PROGRAMME PILOTAGE, GESTION ET COORDINATION ADMINISTRATIVE

Tableau 14 : Résultats du programme pilotage, gestion et coordination administrative

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	indicateurs	Réalisé 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Sources	Écart	Observations	
améliorer la gouvernance et le pilotage du sous-secteur	L'exécution budgétaire est efficace	Taux d'exécution budgétaire	95%	100%	81,61% (base paiement)	DAGE	18.39%	Difficultés	
	la gouvernance du système d'enseignement supérieur est renforcée	Taux d'exécution physique des projets	UAM	35,53%		47%	DMCEES		Entreprises défaillantes
			USSEIN	0%		0%	DMCEES		Procédures de passation de marché, en cours Lot1 : en attente procédure obtention convention de financement Lot2 : en attente d'enregistrement du contrat
			CMP	80%	100%	95% SO	DMCEES	5%	
			Médiathèque	80%	100%	95%	DMCEES	5%	
		Maison de la science	40%		75% partie sèche 25% partie humide	DMCEES			

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	indicateurs	Réalisé 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Sources	Écart	Observations
		Siège UVS	20%		85% GO 10% SO	DMCEES	5%	
		Siège ANAQ	25%		25%	DMCEES		
		Construction et équipement d'un espace numérique ouvert (ENO) à Guédiawaye	100%		90% GO 80% SO	DMCEES		
		Construction et équipement d'un espace numérique ouvert (ENO) à Pikine	90%		100 %	DMCEES		Réceptionné et livré sur site
		Construction et équipement d'un espace numérique ouvert (ENO) à Dakar Mermoz	98%		100 %	DMCEES		Réception des travaux
		Construction et équipement d'un espace numérique ouvert (ENO) à Saint-Louis	80%		100%	DMCEES		ENO de Saint-Saint-Louis réceptionné et en instance d'être équipé
		Construction et équipement d'un espace numérique ouvert (ENO) à Ziguinchor	90%		90% GO	DMCEES		

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	indicateurs	Réalisé 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Sources	Écart	Observations
		Construction et équipement d'un espace numérique ouvert (ENO) à Diourbel	95%		95%GO 80% SO	DMCEES		
		Construction et équipement d'un espace numérique ouvert (ENO) à Tambacounda	70 %		80% GO	DMCEES		
		Construction et équipement d'un espace numérique ouvert (ENO) à Thiès	95%		100% GO 95% second œuvre	DMCEES		
		Construction et équipement d'un espace numérique ouvert (ENO) à MBOUR	70%		: 95% GO, 20% SO	DMCEES		
		Construction et équipement d'un espace numérique ouvert (ENO) à FATICK	40%		75%GO	DMCEES		

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	indicateurs	Réalisé 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Sources	Écart	Observations
		Construction et équipement d'un espace numérique ouvert (ENO) à KAOLACK	35%			DMCEES		
		Construction et équipement d'un espace numérique ouvert (ENO) à Sédhiou	60%		75%	DMCEES		
		Construction et équipement d'un espace numérique ouvert (ENO) à Louga	40%		100% GO. 90% second œuvre	DMCEES		
		Construction et équipement d'un espace numérique ouvert (ENO) à Ourossogui	45%		50% GO	DMCEES		Entreprise défaillante

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	indicateurs	Réalisé 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Sources	Écart	Observations
		Construction et équipement de 31 laboratoires à l'UCAD	GO 100%		100% gros œuvre 45% second œuvre (UCAD FST) 100% gros œuvre (UCAD ESP) 30% gros œuvre (UCAD FLSH)	DMCEES		Retard sur le second œuvre et les équipements
		Construction et équipement de 19 Laboratoires de travaux pratiques à l'UGB	GO 100%		100% gros œuvre			
		Construction et équipement de 10 laboratoires à l'USZ	GO 100%		100% gros œuvre 20% second œuvre			Insuffisance de crédit
		Construction et équipement de 06 laboratoires à l'UADB	GO 100%		100% GO			Insuffisance de crédit
		Construction et équipement de 08 laboratoires à l'EPT	GO 100%		100% GO			Insuffisance de crédit

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	indicateurs	Réalisé 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Sources	Écart	Observations
		Construction et équipement de 26 laboratoires à l'UT	GO 70%		75% GP			Insuffisance de crédit
		Extension UCAD	90%	100%	100%		0	
		Extension UGB : construction UFR SEFS	100%	100%	100%			Les travaux d'extension ont été réceptionnés
		Travaux d'extension des locaux pédagogiques UADB	100%		100%	0		Les travaux d'extension ont été réceptionnés
		Extension des locaux pédagogiques UASZ	78.33%		78.33%	21%		Travaux achevés

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	indicateurs	Réalisé 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Sources	Écart	Observations
		Extension université de Thiès : construction de bâtiments pédagogiques et administratifs	90%		95%			Travaux achevés
		Extension EPT	70%		100% GO 20% SO	30%		Insuffisance de crédits
		Antenne délocalisée UASZ	45%		45%			
		Antenne délocalisée UGB	65%		65% travaux de la première phase Avancement global 30%			Insuffisance de crédits
		Programme de construction de 4 000 lits à l'UCAD	65%		100%			Travaux réceptionnés

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	indicateurs	Réalisé 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Sources	Écart	Observations
		Programme de construction de 2 000 lits à l'UGB	28%		100% GO 20% SO			Insuffisance de crédits
		ISEP Thiès			100%			Réception attendue pour 2019
		ISEP Diarniadio	Fondations en cours					
		ISEP Richard Toll	Attente validation manuel de procédure AFD		Validation rapport AMI : sélection maître d'œuvre			Démarrage des travaux en Juin 2019
		ISEP Bignona			Validation rapport AMI : sélection maître d'œuvre			Démarrage des travaux en Juin 2019
		ISEP Matam	Démarrage en cours		0% 100% (réhabilitation et aménagement du siège)			Un grand retard est aussi noté sur la construction des infrastructures

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	indicateurs	Réalisé 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Sources	Écart	Observations
		Pourcentage d'étudiants porteurs de handicap bénéficiaires de logement	100% (pour UADB, UGB, EPT)					
		Nombre d'établissements disposant d'un Médiateur	2	8	2		-6	
		Nombre d'établissements disposant effectivement d'un Comité de dialogue social	2	8	4		-4	UCAD ; UGB, UASZ, UVS
		Nombre d'établissements disposant d'un mécanisme de dialogue social palliatif et opérationnel	3	8	8		0	
		Nombre de CDP signés	06	06	06	DGES (RINA)	0	UCAD, UGB, UADB UASZ, UT, En plus l'ISEP de Thiès Le PGF sup est arrivé au terme de la première phase. De nouveaux CDP seront envisagés ultérieurement comme le recommande la LPSD
		Pourcentage de satisfaction pour les CDP	95%	100%	95%	Rapport de suivi des décisions présidentielles	5%	
		Rapport statistique annuel de l'enseignement supérieur	0	1	1	CEP	0	

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	indicateurs	Réalisé 2017	Prévu 2018	Réalisé 2018	Sources	Écart	Observations
		-Pourcentage de PTA produits par les structures du MESRI ; - Pourcentage de CMR produits par les structures du MESRI	1	1	1	CEP	0	3PTA ont été produit en 2017 Le MESRI a un CMR contrairement aux structures
	Le système de suivi-évaluation est fonctionnel	Part de l'investissement dans le budget total	3,16%	21,92%	09,34%	SIGFIP DPPD	-12,58	Faible taux de réalisation lié aux difficultés financières connues en 2018

Source : RAP 201

## ANALYSE DES RESULTATS DU PROGRAMME GOUVERNANCE ET PILOTAGE

L'Education et la Formation sont financées par différents bailleurs que sont : l'Etat, les ménages, le secteur privé, les Collectivités territoriales et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Pour le Sous-secteur de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, l'information sur le financement des ménages pour le RAP 2018 est partiellement disponible à travers les droits d'inscription payés par les ménages aux établissements publics et les frais de scolarité généralement supportés par les ménages pour les établissements privés.

La contribution des PTF est retracée sous forme de prêts finançant des projets ou des activités exécutées par des structures du MESRI, ou sous forme de dons comme c'est le cas avec le projet de l'ISEP à Dianniadjo. Pour cette dernière situation, la prévision et l'exécution sont plus difficiles à suivre du fait de l'absence de traces dans le budget.

La contribution des collectivités territoriales reste, à l'état actuel, assez difficile à suivre bien que réelle ; en effet, des bourses d'études, des logements pour étudiants, entre autres contributions, sont notées çà et là. A relever aussi la mise à disposition de locaux dans le cadre du déploiement des CRE, de terrains pour la construction d'ENO, d'ISEP, etc.

Compte tenu de la situation ci-dessus décrite, l'analyse portera sur les ressources allouées en Loi de Finances Initiale et celles collectées par les établissements publics auprès des ménages en 2018.

## V. CONTRIBUTIONS AU FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION : REPARTITION PAR SOURCE DE FINANCEMENT

L'Etat du Sénégal, en 2018, a consacré **1 922 756 502 645 f CFA** aux dépenses d'éducation à travers plusieurs ministères exécutant entièrement ou en partie des missions d'éducation et de formation. Sur cette enveloppe, les trois ministères en charge de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et de la formation professionnelle et de l'apprentissage représentent les 83% (tableau 15 et figure 4).

Tableau 15 : Dépenses publiques d'éducation 2018

dépenses d'éducation en 2018 LFI	1 922 756 502 645,00
dépenses d'éducation secteur éducation	1 587 799 604 220,00
Poids secteur Education (MEN,MESRI,MFPAA) sur total dépenses éducation	83,00%
Poids MESRI sur Total dépenses éducation	16,32%
Poids MESRI sur Total dépenses secteur éducation	19,79%

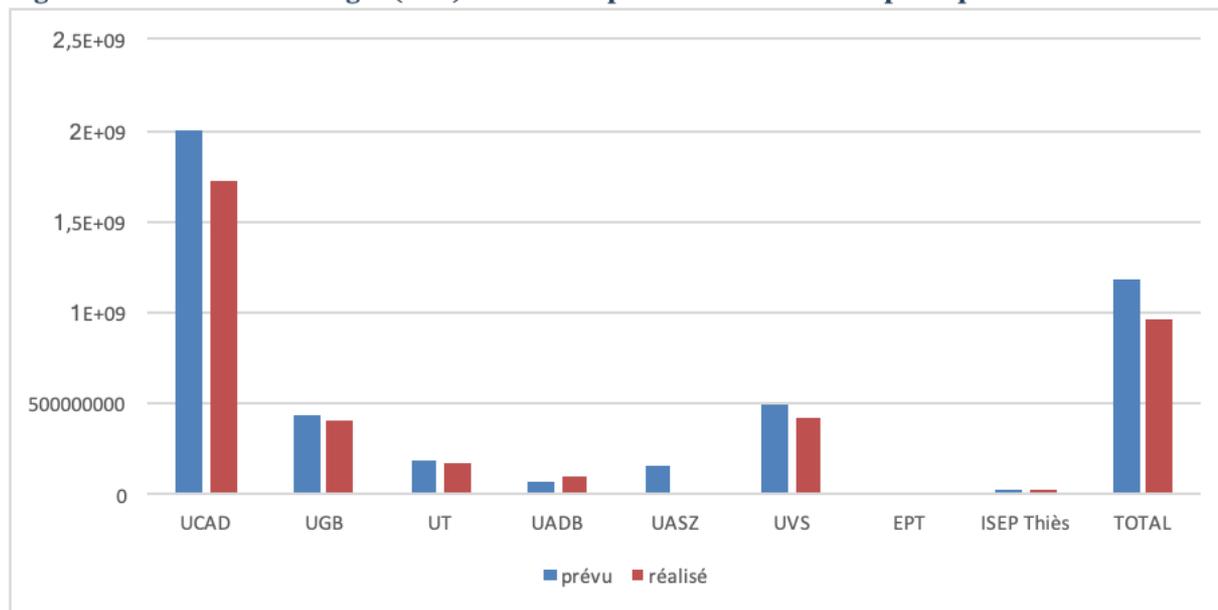
Source : RAP 2018 (données ISU)

Les ménages en 2018 ont contribué à hauteur de **2 950 375 515 f CFA** au financement des établissements publics d'enseignement supérieur, à travers le paiement des droits d'inscription et environ **15 765 200 000 f CFA** aux établissements privés.

Tableau 16 : Contribution des ménages au financement des EES publics (DIP)

DROITS D'INSCRIPTION	MONTANT		OBSERVATIONS
	Prévu	Colonnel Réalisé	
<b>UCAD</b>	2 005 815 328	1 717 819 114	
<b>UGB</b>	436 510 000	409 895 000	Le montant réalisé représente les recettes encaissées par l'Agence Comptable entre le 1 janvier 2018 et le 31 décembre 2018
<b>UT</b>	179 025 000	175 175 000	
<b>UADB</b>	64 710 000	99 270 000	
<b>UASZ</b>	148 825 000	144 170 000	
<b>UVS</b>	491 050 000	380 376 401	Avec les promotions d'étudiants à l'UVS, les inscriptions sont souvent décalées à cause des retards liés au calendrier académique
<b>EPT</b>	14 125 000	14 125 000	
<b>ISEP</b>	23 670 000	23 670 000	
<b>TOTAL</b>	3 349 605 328	2 950 375 515	

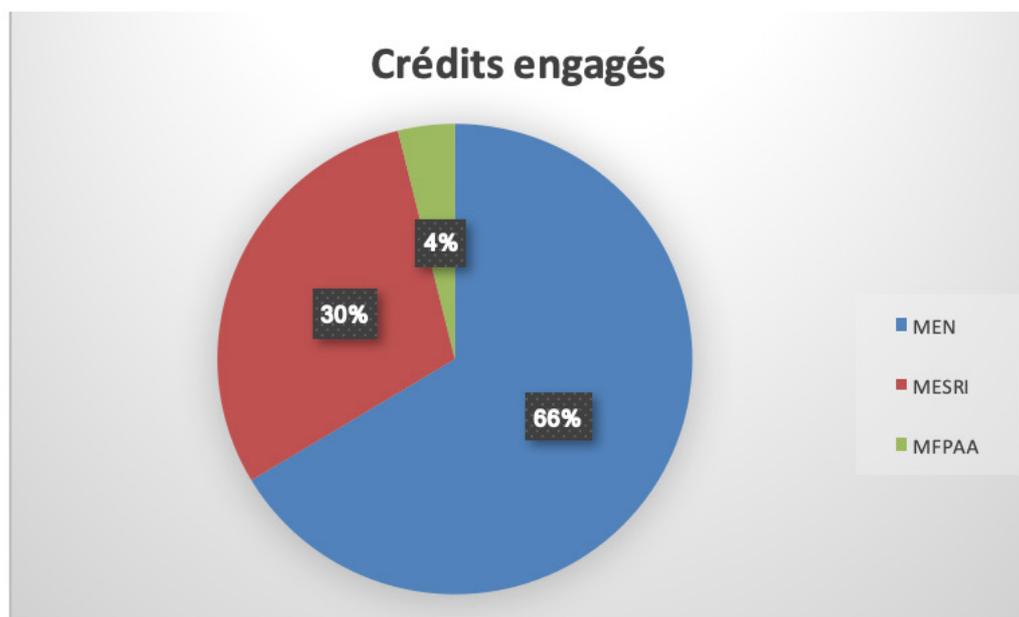
Source RAP 2018

**Figure 4 : ressources ménages (DIP) mobilisées par les Etablissement publics en 2018****Tableau 17 : Répartition du financement public dans le secteur de l'éducation et de la formation en 2018**

Ministère	Crédits engagés	Pourcentage
MEN	430 968 206 661	66,39%
MESRI	193 120 235 259	29,75%
MFPAA	25 094 801 195	3,87%
<b>TOTAL</b>	<b>649 183 243 115</b>	<b>100,00%</b>

Source : RAP MESRI 2018

Figure 5 : répartition du financement public dans le secteur de l'éducation et de la formation en 2018



Source : RAP MESRI 2018

Le budget du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation constitue 30% du budget du secteur de l'Education et de la Formation.

## 1. ALLOCATON DU BUDGET GLOBAL

### a. Allocation du budget par source de financement

Tableau 18 : Allocation du Budget par source de financement

Exécution budgétaire par PTF en 2018	LFR	EXECUTE	Taux d'exécution	Solde
Education supérieure				
AFD	4 000 000 000		0%	- 4 000 000 000
BOA	6 778 000 000	-	0%	- 6 778 000 000
ETAT/BM	8 356 000 000	4 133 333 334	49%	- 4 222 666 666
œuvres sociales universitaires				-
AMSA	2 500 000 000	-	0%	- 2 500 000 000
Pilotage, Gestion et Coordination administrative				-
recherche et innovation				-
<b>Total général</b>	<b>21 634 000 000</b>	<b>4 133 333 334</b>	<b>19%</b>	<b>- 17 500 666 666</b>

Source : RAP MESRI 2018

**Analyse :**

Dans le financement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'Innovation en 2018, l'Etat du Sénégal avec 94,54% reste le plus grand contributeur. La part des partenaires techniques financiers (PTF) s'élève à 5,46%.

Il faut relever le très faible taux d'exécution dans la contribution des PTF au titre de l'année 2018 qui s'élève à 19 %. Ceci s'est traduit par des retards importants dans le démarrage des chantiers des ISEP de Bignona et de Richard Toll.

**b. Allocation du budget par Programme****Tableau 19 : Allocation du budget Par Programme**

Programmes	Crédits LFI	Actes modificatifs	Crédits ouverts	Taux d'allocation
	A	B	C=A+B	D = C/A*100
Education supérieure	97 753 044 693	11 606 000 000	109 359 044 693	89%
Recherche et innovation	3 575 879 500		3 575 879 500	100%
Œuvres sociales	72 069 385 287	8 700 750 000	80 770 135 287	89%
Pilotage, gestion et coordination administrative	4 136 738 025		4 136 738 025	100%
<b>Total général</b>	<b>177 535 047 505</b>	<b>20 306 750 000</b>	<b>197 841 797 505</b>	<b>90%</b>

Source : SIGFIP

**Analyse :**

Le budget du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour l'exercice 2018, est arrêté à la somme de **197 841 797 505 FCFA** contre **162 002 975 840 FCFA** en 2017, soit une augmentation de **35 838 821 665 FCFA** en valeur absolue et **22.12 %** en valeur relative. Les ressources allouées ont permis la mise en œuvre d'un ensemble d'actions prioritaires déclinées dans la lettre de politique sectorielle du département et réparties suivant les quatre programmes :

- Education supérieure ;
- Recherche et Innovation.
- Œuvres sociales universitaires ;
- Pilotage, Gestion et Coordination administrative ;

## c. Allocation du Budget global par Nature de dépenses

Tableau 20 : Allocation du Budget global par Nature de dépenses

Titre de dépenses	Crédits LFI	Actes modificatifs	Crédits ouverts	Taux d'allocation
	A	B	C=A+B	D = C/A*100
Personnel	595 020 060		595 020 060	100%
Fonctionnement hors personnel hors transferts	3 939 758 901		3 939 758 901	100%
Transferts courants	134 071 838 000	15 500 750 000	149 572 588 000	90%
Investissement exécutés par l'Etat	11 761 930 544	200 000 000	11 961 930 544	98%
Transferts en capital	27 166 500 000	4 606 000 000	31 772 500 000	86%
<b>Total général</b>	<b>177 535 047 505</b>	<b>20 306 750 000</b>	<b>197 841 797 505</b>	<b>90%</b>

Source : SIGFIP

**Analyse :** En termes de nature de dépenses en 2018, la distribution est la suivante :

Dépenses de personnel : **0,3%** ;

Dépenses de fonctionnement hors transferts, hors personnel : **1,99%** ;

Transferts courants : **75,60%** ;

Investissements exécutés par l'Etat : **6.04%** ;

Transferts en capital : **16.05%**.

L'allocation des dépenses de transferts courants est passée de **128 548 102 855 FCFA en 2017 à 149 572 588 000 de FCFA en 2018**, soit un taux d'accroissement **16,36 %**. Ces dépenses constituent essentiellement des subventions destinées au fonctionnement des Universités, des centres des œuvres universitaires et au paiement des bourses et allocation d'études ;

L'allocation des dépenses de fonctionnement hors personnel, hors transferts est passée de à **2 670 972 000 de FCFA de FCFA en 2017 à 3 939 758 901 en 2018** soit un taux d'accroissement de **47,5%**.

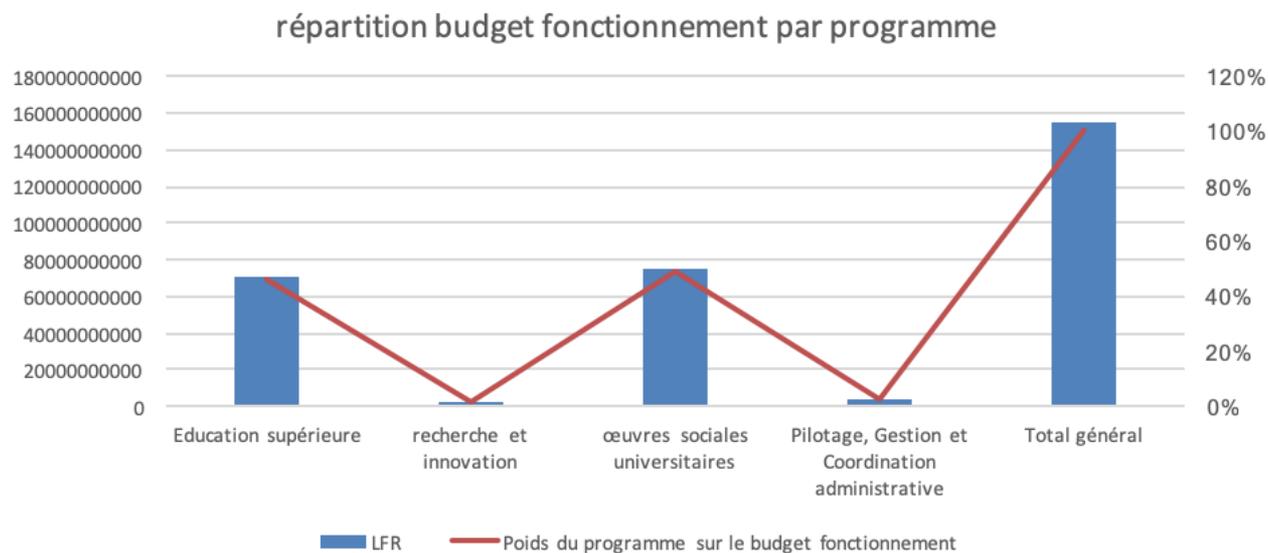
Les dépenses de personnels sont passées de **503 582 840 FCFA en 2017 à 595 020 060 de FCFA en 2018** soit un taux d'accroissement de **18.16 %**

Les investissements exécutés par l'Etat ont baissé de **- 15.30%**, passant de **14 122 000 000 de FCFA en 2017 à 11 961 930 544 de FCFA en 2018**.

Quant à l'allocation des dépenses de transferts en capital, elle est passée de **21 250 000 000 F CFA (LFI) en 2017 à 31 772 500 000 F CFA en 2018**.

## 2. Allocation du Budget de Fonctionnement

Figure 6 : Allocation du budget de fonctionnement par programme



Source RAP MESRI 2018

### Analyse

Dans le budget de fonctionnement du MESRI, la plus grande part est affectée au programme œuvres sociales universitaires (49%), suivi du programme éducation supérieure (46%), viennent loin le programme pilotage 3% et le programme Recherche et Innovation 2%.

### 3. SITUATION D'EXECUTION BUDGETAIRE EN 2018

Le budget du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation est passé de **162 002 975 840 F CFA** en 2017 à **197 841 797 505 FCFA** 2018, soit une augmentation de **22.12%**. Le taux d'exécution du budget du MESRI est de **81,61%** base paiement. Il est tiré notamment, par les dépenses de transferts courants et de personnels exécutées à 100%. Il est en deçà des taux d'exécution antérieure, ceci peut s'expliquer par les difficultés à engager et à faire exécuter les dépenses, connues en 2018.

Par contre, l'exécution budgétaire par nature de dépenses fait ressortir un faible taux d'exécution des dépenses de fonctionnement, hors personnel, hors transfert (51%) et des dépenses d'investissement exécutées par l'Etat 33%.

## a. Situation d'exécution du budget global programme

**Tableau 21 : Situation d'exécution du budget global programme**

Programmes	Crédits ouverts	Crédits engagés	Crédits liquidés	Taux d'engagement	Taux de liquidation	Solde
	A	B	C	D = B/A*100	E = C/A*100	F = A - B
Education supérieure	109 359 044 693	87 454 350 854	86 716 008 359	80%	79%	- 21 904 693 839
Recherche et innovation	3 575 879 500	3 575 573 847	3 415 922 983	100%	96%	- 305 653
œuvres sociales universitaires	80 770 135 287	100 455 447 674	100 375 818 844	124%	124%	+ 19 685 312 387
Pilotage, gestion et coordination administrative	4 136 738 025	2 339 096 869	2 255 460 059	57%	55%	- 1 797 641 156
<b>Total général</b>	<b>197 841 797 505</b>	<b>193 824 469 244</b>	<b>192 763 210 245</b>	<b>98%</b>	<b>97%</b>	

Source : SIGFIP

### Analyse :

Le taux d'engagement du budget global du MESRI est de 98%. Il est à un niveau d'exécution base liquidation de 97%. Les taux d'exécution base liquidation sont respectivement de :

- Education sup : 79%
- Œuvres sociales universitaires : 124%
- Recherche et Innovation : 96%
- Pilotage, gestion et coordination administrative : 55%

Les forts taux d'engagement sont portés par les dépenses les budgets des institutions d'enseignement supérieur (IES), des Centres régionaux des œuvres universitaires (CROUS) qui ont été engagés à 124%.

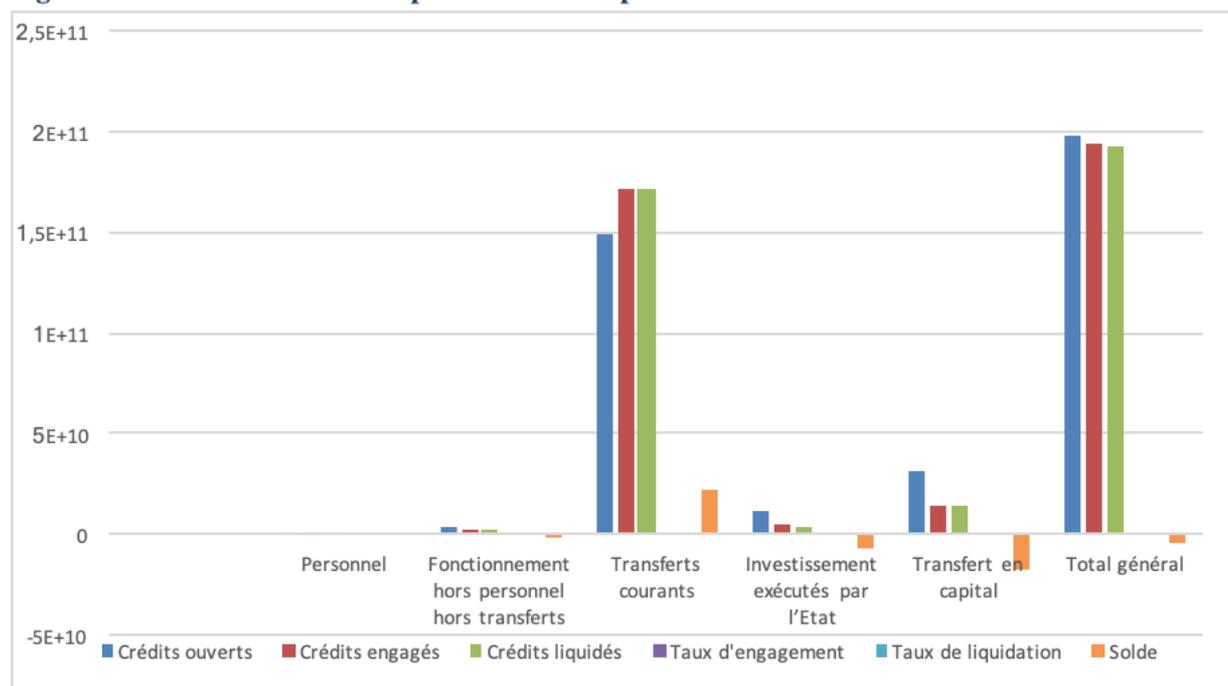
## b. Situation d'exécution du budget par nature de dépenses

Tableau 22 : Situation d'exécution du budget par nature de dépenses

Titre de dépenses	Crédits ouverts	Crédits engagés	Crédits liquidés	Taux d'engagement	Taux de liquidation	Solde
	A	B	C	$D = B/A * 100$	$E = C/A * 100$	$F = A - B$
Personnel	595 020 060	595 020 060	595 020 060	100%	100%	-
Fonctionnement hors personnel hors transferts	3 939 758 901	2 084 839 721	1 991 616 996	53%	51%	- 1 854 919 180
Transferts courants	149 572 588 000	172 166 562 609	172 166 562 609	115%	115%	+ 22 593 974 609
Investissement exécutés par l'Etat	11 961 930 544	4 869 713 520	3 901 677 246	41%	33%	- 7 092 217 024
Transfert en capital	31 772 500 000	14 108 333 334	14 108 333 334	44%	44%	- 17 664 166 666
<b>Total général</b>	<b>197841 797 505</b>	<b>193 824 469 244</b>	<b>192 763 210 245</b>	<b>98%</b>	<b>97%</b>	<b>- 4 017 328 261</b>

Sources : SIGFIP

Figure 7 : situation d'exécution par nature de dépenses



### Analyse :

Le taux d'exécution des dépenses de 2018 est de 97% %. Il est ainsi réparti par nature de dépenses :

- Transferts courants : 115%
- Transferts en capital : 44%
- Investissements exécutés par l'Etat : 41%
- Dépenses de fonctionnement, hors personnel, hors transferts : 53%

Ces dépenses ont enregistré les taux de liquidation suivants :

- dépenses de Fonctionnement, hors personnel, hors transferts : 51% ;
- transferts Courants : 115%;
- Investissements exécutés par l'Etat : 33% ;
- transferts en capital : 44%;
- dépenses personnel : 100,00%.

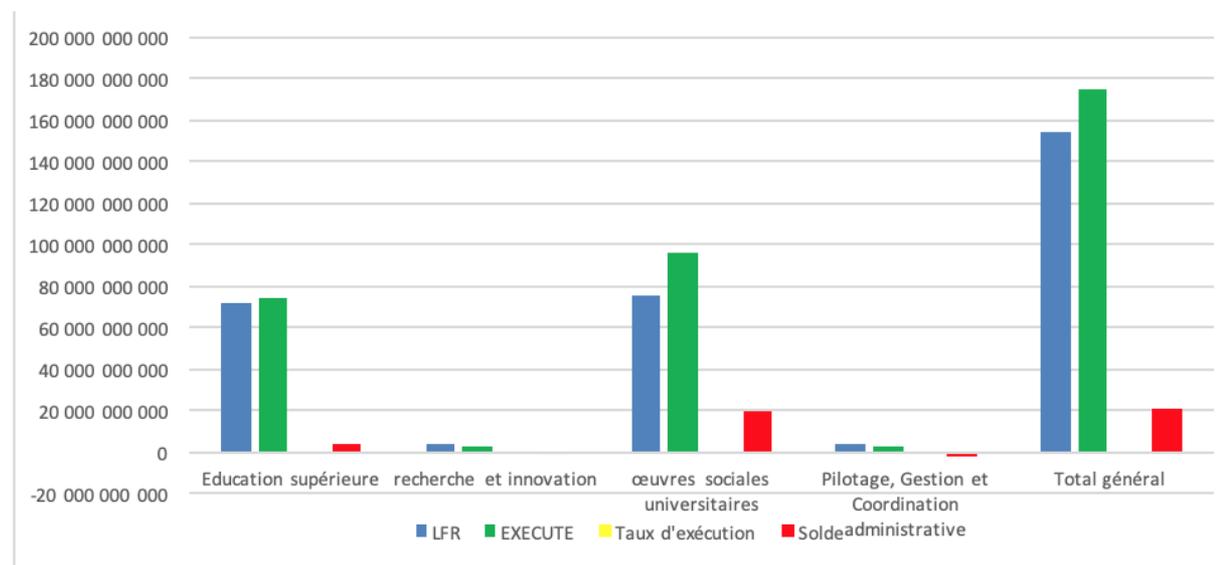
### c. Situation d'exécution du budget de fonctionnement

**Tableau 23 : Situation d'exécution du Budget de Fonctionnement par Programme**

Répartition Fonctionnement	LFR	EXECUTE	Taux d'exécution	Solde
Education supérieure	71 086 582 520	74 279 232 687	104%	3 192 650 167
recherche et innovation	3 125 933 250	2 977 479 885	95%	- 148 453 365
œuvres sociales universitaires	75 778 113 166	95 250 612 949	126%	19 472 499 783
Pilotage, Gestion et Coordination administrative	4 136 738 025	2 339 096 869	57%	- 1 797 641 156
<b>Total général</b>	<b>154 127 366 961</b>	<b>174 846 422 390</b>	<b>113%</b>	<b>20 719 055 429</b>

Source : SIGFIP

**Figure 8 : situation d'exécution du budget de fonctionnement**



Source : RAP\_MESRI 2018

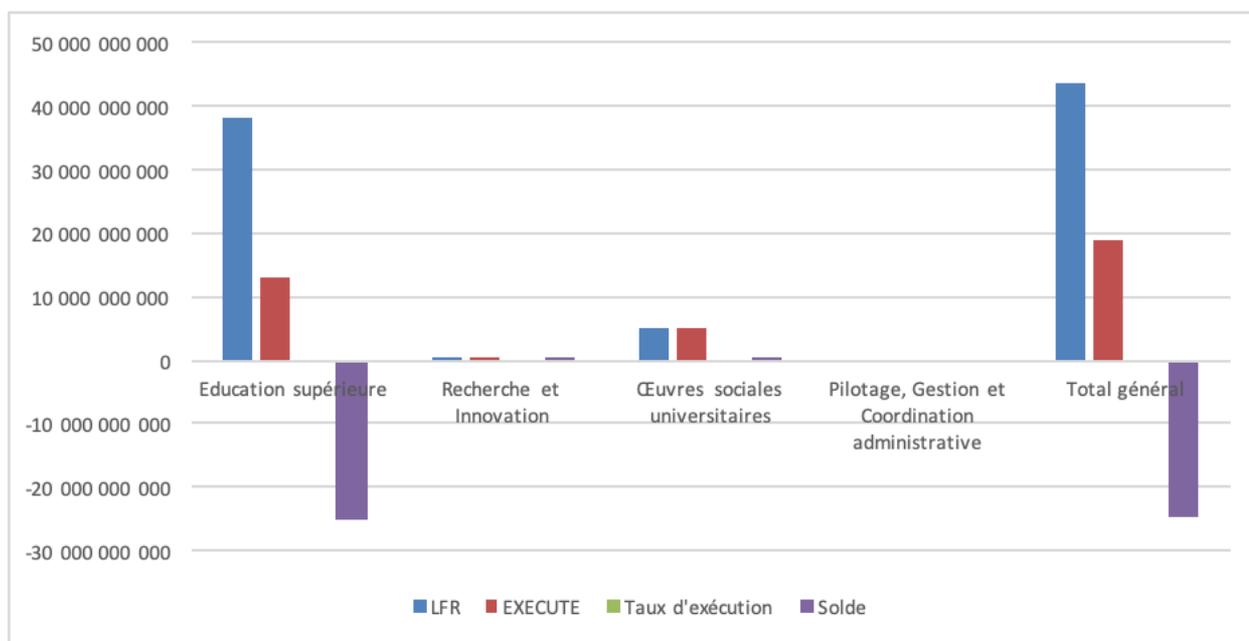
## d. Situation d'exécution du budget d'investissement

Tableau 24 : Situation d'exécution du Budget d'Investissement par Programme

Répartition investissement	LFR	EXECUTE	Taux d'exécution	Solde
Education supérieure	38 272 462 173	13 175 118 167	34%	- 25 097 344 006
Recherche et Innovation	449 946 250	598 093 962	133%	148 147 712
Œuvres sociales universitaires	4 992 022 121	5 204 834 725	104%	212 812 604
Pilotage, Gestion et Coordination administrative				-
<b>Total général</b>	<b>43 714 430 544</b>	<b>18 978 046 854</b>	<b>43%</b>	<b>- 24 736 383 690</b>

Source : SIGFIP

Figure 9 : Allocation du budget d'investissement par programme



Source : RAP\_MESRI 2018

**Analyse :**

Le budget d'investissement en 2018 s'élevait à 43 714 430 544 F CFA a connu une faible exécution (18 978 046 854 f CFA) soit un taux de 43%. Il faut relever que taux est tiré à la baisse par la faible exécution au niveau du programme Education supérieure (34%).

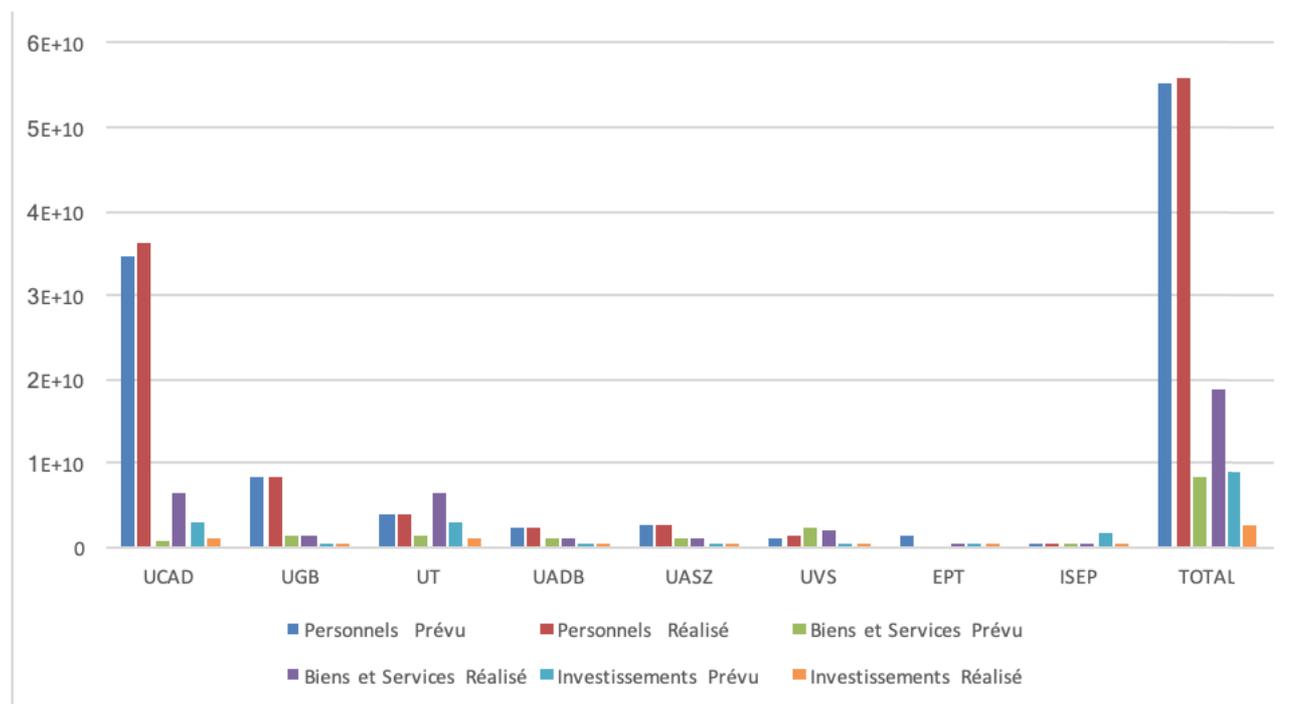
## e. Situation d'exécution dans les EES

Tableau 25 : Exécution budget 2018 des EES

	Personnels		Biens et Services		Investissements	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
UCAD	34 665 851 844	36 264 387 077	921 283 580	6 481 464 448	3 068 679 842	1 012 247 006
UGB	8 493 870 204	8 521 230 691	1 408 398 423	1 303 737 544	81 000 000	74 119 000
UT	4 091 524 981	4 043 942 586	1 305 980 414	6 481 464 448	3 068 679 842	1 012 247 006
UADB	2 377 849 000	2 288 830 611	957 190 000	1 134 205 290	150 939 400	196 181 264
UASZ	2 828 082 452	2 805 256 983	1 211 433 772	961 646 154	154 165 000	78 131 623
UVS	1 054 577 574	1 471 647 473	2 281 422 526	2 040 988 255	521 130 000	236 756 008
EPT	1 287 403 084	1 286 938 451	1 876 71 187	173 384 572	21 550 000	19 711 900
ISEP	389 800 000	307 249 670	418 700 000	362 632 882	1 830 000 000	177 798 029
<b>TOTAL</b>	<b>55 188 959 139</b>	<b>55 702 545 091</b>	<b>8 504 408 715</b>	<b>18 939 523 593</b>	<b>8 896 144 084</b>	<b>2 807 191 836</b>

Source RAP MESRI 2018

Figure 10 : exécution budget 2018 par nature de dépenses



Source RAP MESRI 2018

## Ressources mobilisées par EES publics (UCAD, UGB, UVS, UASZ, UASZ, UADB, EPT)

Tableau 26 : ressources mobilisées par les EES publics (UCAD, UGB, UVS, UASZ, UASZ, UADB, EPT)

	prévu	Réalisé	écart
<b>Subvention de l'Etat</b>	56 446 757 000	60 496 757 000	-4 050 000 000
<b>Contribution ménages DIP</b>	3 325 935 328	2 926 705 515	399 229 813
<b>autres</b>	12 816 819 610	14 025 798 005	
<b>Total exécuté</b>	<b>72 589 511 938</b>	<b>77 449 260 520</b>	

Source RAP MESRI 2018

Les universités publiques ont mobilisé 77 449 260 520 FCFA dont 16 952 503 520 f CFA en ressources propres, soit 0.28 fois la subvention de l'Etat. Autrement dit à côté de chaque 1 franc de subvention de l'Etat, les établissements d'enseignement publics ont mobilisé 0.28 FCFA. La contribution du privé reste encore difficile à mesurer mais elle est intégrée dans la rubrique autres qui s'élèvent à 14 025 798 005 FCFA.

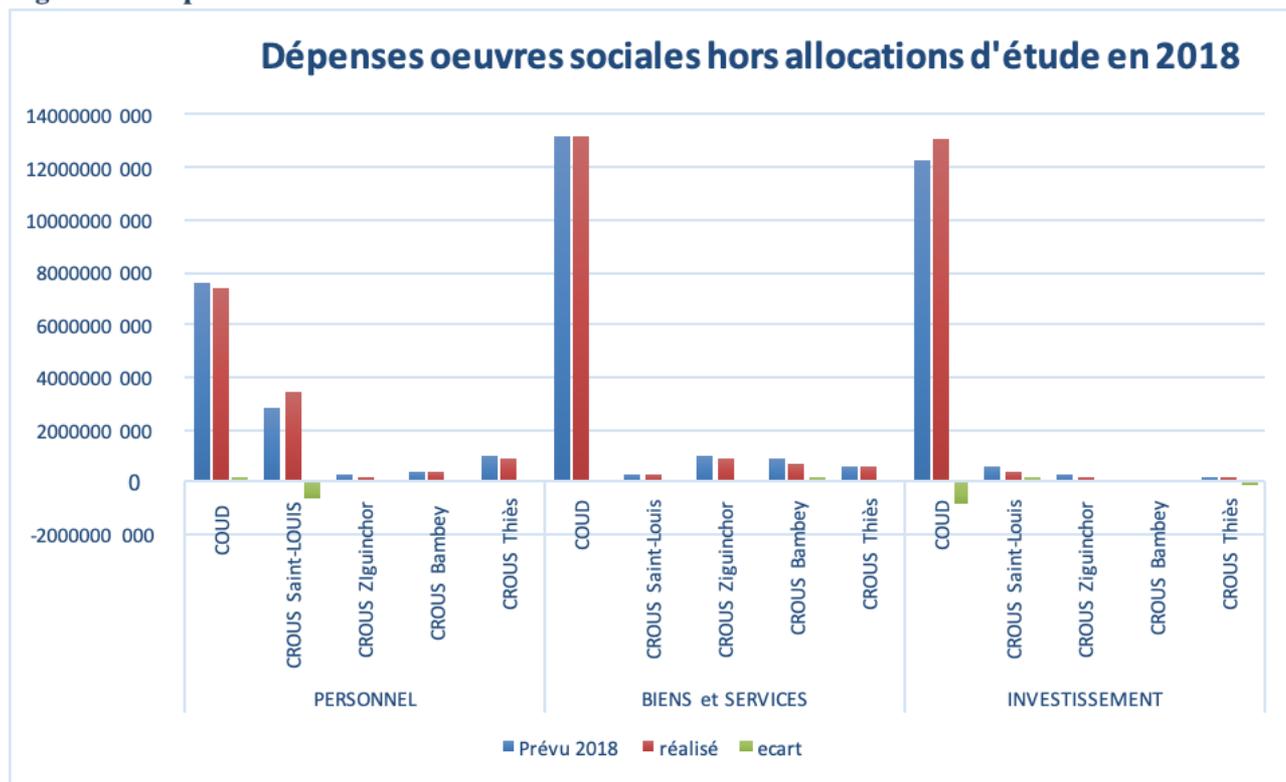
## e. Situation d'exécution budget 2018 dans les œuvres sociales hors allocations d'études

Tableau 27 : exécution budget œuvres sociales hors allocations d'études en 2018

Colonne1	prévu	réalisé
COUD	33 015 076 613	33739733236
CROUS St LOUIS	3 656 162 351	4 147 034 145
CROUS ZIG	1 478 735 000	1 333 587 867
CROUS THIES	1 799 741 840	1 791 677 510
CROUS BAMBEY	1 432 992 576	1 223 012 985
<b>Total</b>	<b>41 382 708 380</b>	<b>42 235 045 743</b>

Source RAP MESRI 2018

Figure 11 : dépenses œuvres sociales hors allocations d'étude en 2018



Source : RAP MESRI 2018

## VI. RECOMMANDATIONS

- Mettre à jour le calendrier universitaire ;
- Finaliser le document d'élaboration de la politique de recherche et d'innovation ;
- Finaliser les textes portant sur la gouvernance de la Recherche et de l'Innovation ;
- Améliorer la mobilisation des ressources propres dans les Etablissements publics d'enseignement supérieur ;
- Développer une stratégie pour se conformer aux dispositions du décret n°2015-582, du 11 mai 2015, relatif à la reconnaissance, au classement et à l'équivalence des diplômes de l'enseignement supérieur ;
- Mettre en cohérence les plans stratégiques des Directions générales et Universités avec la LPSD ;
- Renforcer et informatiser le système de suivi du MESRI ;
- Harmoniser la mise en œuvre du système LMD, engager la « semestrialisation » ;
- Encourager la recherche dans les établissements privés d'enseignement supérieur ;
- Poursuivre la politique de création et d'équipements des infrastructures mutualisées de la recherche ;
- Renforcer la rationalisation des œuvres sociales ;
- Mettre en place des dispositifs d'accompagnement et de suivi des étudiants sur les questions relatives aux stages, à l'insertion, aux relations avec les entreprises ;
- Renforcer l'institutionnalisation des nouvelles missions des universités : service à la communauté, employabilité, etc.
- Accélérer le déploiement de la carte des ISEP ;
- Appropriation et mise à jour du plan d'action du MESRI 2018-2022 dans le cadre de la mise en œuvre du PAQUET 2018-2030.

**EQUIPE TECHNIQUE :**  
**Mamadou DIOP, Coordonnateur de la CEP**  
**Alioune Badara NIANE, DGES**  
**Dr Joseph Saturnin DIEME, DGRI**  
**Boubacar NDIAYE, ANAQ sup**  
**Mamadou KANDE, CEP**

## ANNEXES

**Annexe 1 : liste des participants à l'atelier technique de production du RAP 2018**

Prénom et Nom	Structure	Fonction
Aliou Sané	UVS	Chef de division des Etudes et de la Scolarité
Oumar Gning	CROUS ZIG	CSA CROUS Ziguinchor
Omar Djiba	UASZ	Scolarité
Serigne Mbacké LO	UT	Directeur de la Scolarité, de l'Orientation et des Statistiques
Rokhaya Ndiaye Thiam	UCAD	Chef de division
Boubacar Ndiaye	ANAQ-Sup	Chef de division
Oumar Traoré	Office du Bac	CSA Office du Bac
Ciré Sall BA	UGB	Directeur Scolarité
Elhadji Diop	USERP/BOM	Expert S&E
Madiop Thiam	CRSI	Informaticien
Sileymane Samba NDJIM	DESP/DGES	Responsable de la Division Stratégie et Qualité
Joseph Saturnin Diomé	DGRI	Chef de division
Mamadou Sarr	UADB	Directeur Scolarité
Daouda Diouf	DGRI	Chef de division
Sékou Oumar Sagna	CROUS Bambey	CSA CROUS Bambey
Mamadou Kandé	CEP/MESRI	Statisticien
El Hadj Malick SAMB	ISEP Thiès	Responsable S&E
Mme Diallo Mame Coumba	EPT	Chef de service Scolarité
Khalifa Babacar Diagne	COUD	chef du département de la gestion des cités universitaires et de la vie estudiantine du COUD
Mamadou Diop	CEP/MESRI	Coordonnateur de la CEP du MESRI
Ndeye Fatou Diop	ANSRA	Aide comptable
Alioune Badara Niane	DGES	Chef de division
Bassirou Dieye	CROUS St-louis	CSA CROUS UGB
Bocar Kâ Diallo	UCSPE/DGPPE	Économiste

**Annexe 2 : nombre de diplômés en licence et master des EES publics en 2017**

Etablissements	Homme	Femme	Total
UCAD	5006	2833	7839
UGB	1231	669	1900
UT	447	240	687
UADB	299	208	507
UASZ	424	205	629
UVS	176	330	506
EPT	70	15	85
ISEP Thiès	-	-	113

**Annexe 3 : nombre de cours en ligne dans les EES publics en 2018**

Nombre de cours en ligne en 2018 dans les EES publics						Total
UCAD	UGB	UT	UADB	UASZ	UVS	
734	237	128	63	154	289	1605

**Annexe 4 : effectifs des étudiants dans les EES publics en 2018**

EES Publics	UCAD	UGB	UT	UASZ	UADB	UVS	EPT	ISEP	total	niveau	%
L1+DUT1+DiSEP1=	24 007	3225	1175	1577	1657	12640	70	131	44 482	L1	36,08%
L2+DUT2+DiSEP2=	16 129	2476	939	877	805	4791	66	132	26 215	L2	21,26%
Licence 3=	15 233	2418	977	810	693	1213	56	0	21 400	L3	17,36%
Master1=	7 963	1501	459	335	415	499	87	0	11 259	M1	9,13%
Master2=	9 647	1387	439	514	488	0	89	0	12 564	M2	10,19%
Doctorat=	6 111	630	372	206	42	0	0	0	7 361	D	5,97%
total public	79 090	11 637	4 361	4 319	4 100	19 143	368	263	123 281		100%

**Annexe 5 : effectifs des étudiants par genre dans les EES publics en 2018**

EES Publics	UCAD	UGB	UT	UASZ	UADB	UVS	EPT	ISEP	Total	%
Hommes	49615	7273	2 778	2989	2653	10086	284	185	75 990	61,53%
Femmes	29 475	4 364	1 583	1330	1447	9057	84	78	47 291	38,47%
Total	79 090	11 637	4 361	4 319	4 100	19 143	368	263	123 281	100%

**Immeuble Adja Fatou Nourou DIOP , 3e étage Allées Papa Gueye FALL, Dakar**  
**Tél: +221 33 822 45 63 / Fax: +221 33 822 45 63 / BP: 36005 Dakar Sénégal**  
**[www.mesr.gouv.sn](http://www.mesr.gouv.sn)**